

Comité de la Zone d'intervention prioritaire (ZIP)  
de la Côte-Nord du Golfe

Inventaire des habitats côtiers et marins  
de la Basse-Côte-Nord



Rapport final présenté à :  
Pêches et Océans Canada

VERSION PDF / JANVIER 2000

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

Entrevue et enquête sur le terrain :	Isabel Calderon
Cartographie :	Jay Beaudin
Photo-interprétation :	Jean-Éric Turcotte
Recherche et rédaction :	Roberto Stéa
	Jean-Éric Turcotte
	Isabel Calderon
Coordination :	Marc Otis
Correction et mise en page :	Line Charest



## REMERCIEMENTS

L'équipe du Comité ZIP tient à souligner la collaboration des différents représentants des organismes suivant :

**Association des Comités de Pêcheurs de la Basse-Côte-Nord**

**Association touristique Régionale de Duplessis**

**Environnement Canada**



**Environnement  
Canada**

**Environnement  
Canada**

**Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec**



**Ministère des Ressources naturelles du Québec**



**Pêches et Océans Canada**



**Fisheries and Oceans  
Canada**

**Pêches et Océans  
Canada**

**Université du Québec à Chicoutimi**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>ÉQUIPE DE RÉALISATION</b> .....	I
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	II
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	III
<b>Liste des tableaux</b> .....	V
<b>Liste des cartes</b> .....	VI
<b>Liste des annexes</b> .....	VII
<b>1. JUSTIFICATION DU PROJET</b> .....	1
<b>2. DESCRIPTION DU PROJET</b> .....	4
2.1 TERRITOIRE À L'ÉTUDE .....	4
2.2 OBJECTIFS GÉNÉRAUX .....	4
2.3 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES .....	5
<b>3. MÉTHODOLOGIE</b> .....	6
3.1 RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE.....	6
3.2 ENQUÊTE SUR LE TERRAIN .....	6
3.3 PHOTO-INTERPRÉTATION ET CARTOGRAPHIE .....	7
<b>4. RÉSULTATS</b> .....	9
4.1 RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE.....	9
4.2 ENQUÊTE SUR LE TERRAIN .....	11
4.2.1 <i>Secteur Baie-Johan-Beetz (12L/7, 12L/8)</i> .....	15
4.2.2 <i>Secteur Aguanish (12L/8, 12L/1)</i> .....	18
4.2.3 <i>Secteur Natashquan / Kégaska (12K/4, 12K/3)</i> .....	20
4.2.4 <i>Secteur La Romaine (12K/3, 12K/2, 12K/1)</i> .....	23
4.2.5 <i>Secteur Wolf Bay (12K/1,12K/8, 12J/5)</i> .....	26
4.2.6 <i>Secteur Chevery / Tête-à-la-Baleine (12J/5, 12J/11)</i> .....	29
4.2.7 <i>Secteur Baie-des-Moutons (12J/11, 12J/14,12J/15)</i> .....	32

4.2.8	<i>Secteur La Tabatière (12J/15, 12O/2)</i> .....	35
4.2.9	<i>Secteur Saint-Augustin (12O/2, 12O/1)</i> .....	38
4.2.10	<i>Secteur Archipel de Saint-Augustin (12O/1, 12O/8)</i> .....	41
4.2.11	<i>Secteur Vieux Fort / Rivière Saint-Paul (12P/5)</i> .....	43
4.2.12	<i>Secteur Middle Bay / Blanc-Sablon (12P/6)</i> .....	46
<b>5.</b>	<b>DISCUSSION</b> .....	49
<b>6.</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b> .....	52
<b>7.</b>	<b>CONCLUSION</b> .....	53
<b>8.</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	54

**LISTE DES TABLEAUX**

TABLEAU 1 : NOMBRE DE PERSONNES RENCONTRÉES PAR SECTEUR .....11

TABLEAU 2 : NOMBRE D'HABITATS ET SITES D'INTÉRÊTS PARTICULIERS IDENTIFIÉS PAR SECTEUR...48

## LISTE DES CARTES

CARTE 1 :	ZONE D'ÉTUDE .....	2
CARTE 2 :	SECTEURS À L'ÉTUDE .....	3
CARTE 3 :	SECTEUR BAIE-JOHAN-BEETZ.....	14
CARTE 4 :	SECTEUR AGUANISH.....	17
CARTE 5 :	SECTEUR NATASHQUAN / KÉGASKA.....	19
CARTE 6 :	SECTEUR LA ROMAINE .....	22
CARTE 7 :	SECTEUR WOLF BAY .....	25
CARTE 8 :	SECTEUR CHEVERY / TÊTE-À-LA-BALEINE.....	28
CARTE 9 :	SECTEUR BAIE-DES-MOUTONS.....	31
CARTE 10 :	SECTEUR LA TABATIÈRE .....	34
CARTE 11 :	SECTEUR SAINT-AUGUSTIN .....	37
CARTE 12 :	SECTEUR ARCHIPEL DE SAINT-AUGUSTIN .....	40
CARTE 13 :	SECTEUR VIEUX FORT / RIVIÈRE SAINT-PAUL.....	42
CARTE 14 :	SECTEUR MIDDLE BAY / BLANC-SABLON.....	45

**LISTE DES ANNEXES**

ANNEXE I :	COORDONNÉES GÉODÉSIQUES RÉFÉRENTIELLES DES MARAIS SALÉS ET ZOSTERAIES...	56
ANNEXE II :	LISTE DES PERSONNES RESSOURCES .....	62
ANNEXE III :	SITES D'INTÉRÊTS PARTICULIERS .....	66
ANNEXE IV :	RÉSULTATS D'ENTREVUES .....	77
ANNEXE V :	LEXIQUE .....	109

## 1. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet *Inventaire des habitats côtiers et marins sensibles de la Basse-Côte-Nord* vise à contribuer à l'amélioration tangible des connaissances de l'environnement maritime du secteur nord-est du golfe du Saint-Laurent. Issu d'une entente conjointe entre Pêches et Océans Canada et le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, ce projet vise à enrichir le niveau des connaissances sur les habitats côtiers et marins sensibles de la Basse-Côte-Nord.

Selon Pêches et Océans Canada, « *les connaissances sur les habitats de la Basse-Côte-Nord sont déficientes en ce qui touche les habitats côtiers et marins sensibles ou importants comme les herbacées salées, les zosteraies, les prairies de laminaires, les falaises sous-marines, etc.* ». Lors de l'élaboration de son Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE), le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe identifiait clairement ce manque de connaissances spécifiques sur les habitats du territoire desservi par l'organisme.

Ce projet concorde en tous points avec les principes énoncés à l'intérieur de la *Fiche technique n° 4* du PARE de la ZIP Côte-Nord du Golfe. Il permettra au Comité ZIP de rassembler, d'analyser et de compiler bon nombre de données existantes sur les milieux sensibles du territoire. Il permettra également d'identifier les milieux non-répertoriés et enfin, il pourra rendre ces données accessibles au public afin d'entreprendre des actions nécessaires s'il y a lieu.

**CARTE 1 : ZONE D'ÉTUDE**



Échelle : 1 : 8 000 000



## 2. DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet a pour but de réaliser l'inventaire des habitats côtiers et marins sensibles compris entre les secteurs de Baie-Johan-Beetz et de Blanc-Sablon sur la portion nord-est du littoral du golfe du Saint-Laurent. Étant réalisé conjointement par Pêches et Océans Canada et par le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, le projet poursuit une série d'objectifs communs et/ou spécifiques à chacun des organismes titulaires. Il s'agit en quelque sorte d'une étude exploratoire qui devrait servir à démarrer différents projets de recherche complémentaire sur le sujet.

### 2.1 *Territoire à l'étude*

Située à l'intérieur du secteur nord-est du golfe du Saint-Laurent, la zone d'étude (voir carte 1 page 2) est délimitée par la portion québécoise du littoral nord-est du Golfe. Plus précisément, le territoire visé correspond au secteur côtier compris entre Baie-Johan-Beetz et Blanc-Sablon (voir carte 2, page 3). Il exclut cependant le secteur de l'île Anticosti. Pour les besoins de l'étude, le territoire a été découpé en 12 secteurs distincts correspondant aux 12 planches de l'annexe cartographique. Il s'agit des secteurs suivants:

- Secteur Baie-Johan-Beetz : cartes 12L/7, 12L/8
- Secteur Aguanish : cartes 12L/8, 12L/1
- Secteur Natashquan / Kégaska : cartes 12K/4, 12K/3
- Secteur La Romaine : cartes 12K/3, 12K/2, 12K/1
- Secteur Wolf Bay : cartes 12K/1, 12K/8, 12J/5
- Secteur Chevery / Tête-à-la-Baleine : cartes 12J/5, 12J/11
- Secteur Baie-des-Moutons : cartes 12J/11, 12J/14, 12J/15
- Secteur La Tabatière : cartes 12J/15, 12O/2
- Secteur Saint-Augustin : cartes 12O/2, 12O/1
- Secteur Archipel de Saint-Augustin : cartes 12O/1, 12O/8
- Secteur Vieux Fort / Rivière Saint-Paul : carte 12P/5
- Secteur Middle Bay / Blanc Sablon : cartes 12P/6

### 2.2 *Objectifs généraux*

Premièrement, l'un des grands objectifs ciblés par Pêches et Océans Canada dans le cadre de ce projet est le cumul des connaissances qui contribuera, d'une part, à améliorer l'évaluation des projets en zone côtière et, d'autre part, à raffiner le plan d'urgence environnementale en cas de déversement d'hydrocarbure.

Deuxièmement, la concrétisation de ce projet constitue, pour le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, un élément essentiel à la réalisation de son *Plan d'action et de réhabilitation écologique* (PARE) ainsi qu'à l'accomplissement de son mandat global à l'égard du Saint-Laurent et des communautés qui y habitent. Ce

projet vise également à développer l'expertise de l'organisme en matière de planification environnementale et à identifier les acteurs susceptibles de participer à l'effort de concertation initié par l'organisme.

Le troisième grand objectif poursuivi dans le cadre de ce projet est la cartographie précise des résultats à l'intérieur d'un support fonctionnel. Dans un premier temps, les données recueillies seront intégrées au Système d'information pour la gestion du poisson (SIGHAP) de Pêches et Océans Canada. Par ailleurs, ces mêmes données permettront au Comité ZIP Côte-Nord du Golfe de contribuer à la mise en place du Système d'information à référence spatiale (SIRS) qui couvrira l'ensemble de son secteur d'intervention.

Finalement, ce projet devrait susciter, pour chacun des organismes concernés, l'élaboration d'autres actions concrètes en faveur d'une meilleure connaissance des habitats côtiers et marins du Golfe. Il permettra également de réaliser certaines actions relatives à la protection, à la conservation ou à la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent dans une optique de développement durable.

### ***2.3 Objectifs spécifiques***

Plus spécifiquement, le projet *Inventaire des habitats côtiers et marins sensibles de la Basse-Côte-Nord* poursuit les objectifs suivants :

- Réaliser un inventaire bibliographique portant sur les habitats sensibles du territoire à l'étude.
- Effectuer l'interprétation des photographies aériennes du territoire à l'étude.
- Élaborer une liste d'acteurs clés susceptibles de contribuer à la connaissance du milieu étudié.
- Réaliser un sondage auprès des acteurs préalablement identifiés.
- Cartographier les résultats de la recherche.

### 3. MÉTHODOLOGIE

Considérant l'ampleur du travail à effectuer, l'étendue du territoire couvert et le contexte dans lequel s'effectue ce projet, il est important de spécifier que la méthode de travail adoptée fut élaborée en regard des moyens mis à notre disposition afin de répondre, le plus adéquatement possible, à l'ensemble des objectifs poursuivis dans le cadre de ce projet. Pour réaliser cette étape, il nous est apparu essentiel de suivre un cheminement avec quatre activités successives :

- recherche bibliographique ;
- photo-interprétation ;
- enquête sur le terrain ;
- cartographie.

#### 3.1 Recherche bibliographique

Un premier survol bibliographique s'est effectué via Internet dans le réseau des bibliothèques de l'Université du Québec. Le même type de survol a été effectué auprès des différents organismes susceptibles de détenir des informations pertinentes sur les milieux sensibles du littoral nord-est du golfe du Saint-Laurent. Par la suite, une analyse de littérature plus approfondie s'est effectuée à partir des documents disponibles à la bibliothèque de l'Université du Québec à Chicoutimi. Et enfin, différents ouvrages provenant des ministères et organismes locaux ont été consultés.

#### 3.2 Enquête sur le terrain

Les démarches d'enquête sur le terrain ont été effectuées par la consultation du public, par voie de sondage et d'entrevue pour chacune des principales localités du secteur à l'étude. Le but premier de ces enquêtes était de localiser, via les utilisateurs du milieu, les habitats côtiers et marins sensibles ne pouvant être identifiés par la photo-interprétation. Par la même occasion, nous avons voulu connaître la localisation des habitats ou des sites, possédant un intérêt particulier pouvant être mis en valeur ou nécessitant une protection particulière.

Pour définir les éléments de l'entrevue, nous avons d'abord dressé une liste des habitats à identifier. Il s'agissait des herbiers à zostère, des marais salés, des frayères (capelan, hareng, éperlan), des sites de nidification, des échoueries, des falaises sous-marines ainsi que des prairies de laminaires. Nous avons également recueilli de l'information supplémentaire via l'identification des sites touchés par la pratique d'activités telles que la cueillette de mollusques, la pêche blanche et l'observation de baleines. Toutefois, la liste des cétacés fréquentant le territoire étant déjà connu (Mousseau et al. 1997), l'emphase n'a pas été mise sur cette information. Les épaves ont également été localisées étant donné leur potentiel d'attrait touristique (et archéologique) et la possibilité qu'une faune riche s'y soit établie.

Dans un deuxième temps, les gens ont été invités à déterminer des sites d'intérêts particuliers pouvant faire l'objet de caractérisation biophysique, de mise en valeur ou de protection. Pour chaque site identifié, nous avons noté les caractéristiques lui valant son intérêt ainsi que son utilisation, les facteurs pouvant nuire à sa conservation et le champ d'action à y mettre en œuvre (mise en valeur ou protection).

La recherche des acteurs à approcher pour l'entrevue s'est effectuée parmi les utilisateurs des milieux côtiers et marins, c'est à dire : pêcheurs, plongeurs, guides touristiques et agents des pêches résidant dans le secteur de l'étude. Parmi les pêcheurs, ceux qui pratiquent la pêche aux homards ont été particulièrement prisés étant donné leurs connaissances approfondies des habitats côtiers.

Un premier contact téléphonique a été établi avec les présidents ou vice-présidents des comités de pêcheurs, ainsi qu'avec les autres sources identifiées préalablement afin de faire connaître le mandat du comité ZIP, les objectifs de l'étude et les dates approximatives des rencontres. Dans le cas des comités de pêcheurs, il leur était demandé de transmettre l'information à leurs membres. Finalement, les noms de différentes personnes ressources du milieu nous étaient acheminés via ce réseau de contacts.

Une biologiste a voyagé sur la Basse Côte-Nord entre le 29 janvier et le 5 mars pour rencontrer les acteurs sur le territoire à l'étude. Les entrevues se sont déroulées, pour la plupart, au domicile des gens sauf dans le cas des comités de pêcheurs qui eux ont été rencontrés dans les locaux des municipalités. La durée des rencontres était, en moyenne, d'une heure trente minutes. Les cartes topographiques à l'échelle 1\50 000 ont été utilisées pour localiser les habitats au cours des entrevues. Les marais salés ou herbiers à zostère n'ayant pu être identifiés avec certitude par photo-interprétation ont été notés sur les cartes et il a été demandé aux gens de confirmer, préciser ou de réfuter l'information.

### **3.3 *Photo-interprétation et cartographie***

La caractérisation de la plupart des secteurs cartographiques (feuillet) a été produite grâce à une couverture photographique à l'échelle du 1 : 40 000 et, pour le secteur de Natashquan, du 1 : 15 000. Quelques rares portions de territoire n'ont pu être caractérisées faute de document photographique. Des indications supplémentaires à ce sujet sont énoncées à l'intérieur du chapitre 4.2.

L'interprétation des photographies aériennes a été rendue possible grâce à l'utilisation d'un stéréoscope et d'une binoculaire (3x). Des cartes topographiques à l'échelle du 1 : 50 000 et des cartes marines à diverses échelles ont également été utilisées afin de valider une part de l'information recueillie grâce à la photo-interprétation.

L'utilisation de documents cartographiques et photographiques à l'échelle du 1 : 40 000 implique un degré de précision limité particulièrement en ce qui a trait à l'identification des zones de marais en développe-

ment et des zosteraies. Les entrevues ont donc permis, dans la plupart des cas, de valider ou de réfuter l'information recueillie par la photo-interprétation.

Les marais salés, les zosteraies et les sites de laminaires validés par les entrevues ont été positionnés selon le système des *coordonnées géographiques standards* (voir *Annexe 1*). Le géographe responsable de la photo-interprétation et de la cartographie s'est limité à identifier les habitats marins; c'est-à-dire une bande d'au plus un kilomètre vers les terres ou vers le large. Ainsi, les habitats terrestres au contact de la zone littorale ont été volontairement oubliés même si leur nature, leur structure et leur évolution sont influencées par les phénomènes marins. Les dunes, les talus, les terrasses et les tourbières positionnés au contact de la ligne de marée de vive eau n'ont pas été pris en considération.

## 4. **RÉSULTATS**

### 4.1 *Recherche bibliographique*

De façon générale, il existe très peu de littérature portant sur les habitats marins et côtiers sensibles du secteur nord-est du golfe du Saint-Laurent. Nous constatons également que bon nombre des études scientifiques recensées dans le cadre de ce projet sont surtout reliées aux espèces marines présentant un potentiel de commercialisation. La publication de ces études en question se situe principalement dans la période qui précède l'effondrement des stocks de poissons de fond et la fermeture de la pêche à la morue et du sébaste vers le début des années 1990. Règle générale, les informations recueillies à l'intérieur de ce type d'ouvrage n'ont pas véritablement contribué à l'enrichissement des connaissances sur les habitats marins et côtiers sensibles du secteur à l'étude pour les raisons suivantes :

- les études répertoriées analysent surtout les espèces marines en question plutôt que leur habitat correspondant;
- la plupart de ces informations sont connues de Pêches et Océans Canada;
- plusieurs données recensées datent de plusieurs années et sont cartographiées de façon imprécises.

La synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du golfe du Saint-Laurent et Baie des Chaleurs, produit en 1997 par le Centre Saint-Laurent et l'Institut Maurice-Lamontagne pour le programme des zones d'intervention prioritaire, est le document le plus récent qui résume les connaissances actuelles sur les communautés biologiques du golfe du Saint-Laurent. Il s'agit d'un outil de travail précieux non seulement pour l'ensemble des données qu'il procure mais aussi parce qu'il nous permet de constater toutes les lacunes concernant notre portion du territoire. Ainsi, à plusieurs reprises, on note que le nombre d'espèces connues (amphibiens, reptiles, invertébrés...) est sans doute sous-estimé parce que plusieurs secteurs n'ont pas été inventoriés. Concernant les six espèces de poissons prioritaires (esturgeon noir, anguille d'Amérique, alose savoureuse, hareng atlantique, éperlan arc-en-ciel et poulamon d'Atlantique) on dit que le bilan des données disponibles ne permet pas de poser un diagnostic sur l'état des populations. La situation est la même dans le cas du phoque commun, de la mye commune, de l'importance de l'activité de la chasse à la sauvagine et du phénomène de contamination de la flore et de la faune car il existe peu de données. P. Mousseau et al. écrivent « Nos connaissances sur les communautés biologiques du territoire d'étude demeurent partielles et des lacunes limitent considérablement la possibilité de prédire, de détecter et d'estimer les changements aux niveaux des individus, des populations et des communautés causés par les fluctuations naturelles du milieu ou par les activités anthropiques. Parmi les principales lacunes on note :

- l'état des habitats côtiers, principalement ceux de la Côte-Nord ;
- la biologie des organismes de certains secteurs du Golfe n'a reçu que très peu d'attention. C'est le cas notamment de la Basse-Côte-Nord qui constitue une aire d'alimentation très importante pour les oiseaux aquatiques et les mammifères marins. »

L'analyse de certains ouvrages plus récents a permis de localiser certains sites d'intérêts particuliers. Par exemple, Giguère, Brulotte et Miller (1993) identifient clairement la distribution du pétoncle d'Islande et du pétoncle géant le long des côtes situées entre Kégaska et Vieux Fort. Ces informations s'avèrent beaucoup plus précises que celles que l'on retrouve à l'intérieur de l'atlas produit à l'aide du SIGHAP.

Par ailleurs, l'étude *Évaluation du milieu marin de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent* rédigée par Johns et White (1997), dresse un bilan de l'état des connaissances physiques, biologiques et chimiques de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Concernant les aspects biologiques du secteur nord-est du golfe du Saint-Laurent, les auteurs constatent que « *Le nord-est du Golfe a suscité peu d'intérêt auprès de la communauté scientifique, car il était présumé que la région était relativement peu productive. Enfin, la couverture de glace qui persiste de quatre à cinq mois a vraisemblablement un impact considérable sur la vie des espèces biologiques de l'Estuaire et du Golfe, mais on sait peu de chose à ce sujet.* » Toujours au niveau des milieux biologiques, les auteurs mentionnent que la plupart des informations recueillies par les scientifiques ont presque exclusivement été trouvées au cours de la période estivale : « *Cette situation constitue une lacune grave dans l'état de nos connaissances du Golfe...* » résument-ils.

On retrouve cependant des renseignements intéressants à l'intérieur de l'ouvrage préparé par *Meltzer recherche et consultation (1996)* pour *Parcs Canada* et *Patrimoine Canadien* intitulé : Identification d'aires marines représentatives de la région de la Plate-Forme du Golfe Nord. Cet ouvrage est le résultat d'une collaboration entre différents experts s'étant réunis dans le cadre d'un atelier sur la région marine de la Plate-Forme du Golfe Nord tenu à Québec en mars 1996. Le document a pour objectif de décrire les principales caractéristiques océanographiques, biologiques, géologiques et culturelles de la région, et décrire l'utilisation actuelle et potentielle de ses ressources. On y retrouve une série de cartes, de figures et de tableaux concernant, entre autres, la biologie et l'utilisation des ressources du secteur en question.

Lors de la construction de la centrale hydroélectrique du Lac Robertson, Hydro-Québec a présenté une série d'études portant sur l'évaluation environnementale du projet. Quoique portant sur un secteur très localisé, les rapports consultés abordent des thèmes intéressants tels l'inventaire de la sauvagine et des mammifères marins, l'océanographie du secteur ainsi que l'évolution de la qualité de l'eau, des communautés de poissons et du mercure.

Finalement, au niveau de la compréhension et de la composition du réseau trophique du golfe du Saint-Laurent, les premières études ont débuté au début des années 1990. Malheureusement, les données sur le secteur nord-est du Golfe sont à peu près inexistantes, car ce sont principalement les régions du nord-ouest du Golfe ainsi que quelques régions isolées dans le sud qui ont été décrites à ce sujet.

## 4.2 Enquête sur le terrain

Entre le 29 janvier et le 5 mars 1999, 29 entrevues ont été tenues et ont permis de rencontrer 84 personnes sur le territoire compris entre Baie-Johan-Beetz et Blanc-Sablon. Ainsi, 18 communautés ou municipalités ont été directement touchées par les entrevues. Il s'agit de : Baie-Johan-Beetz, Aguanish, Natashquan, la communauté montagnaise de Pointe-Parent, Kégaska, La Romaine, Wolf Bay (Baie des Loups), Chevery, Harrington Harbour, Tête-à-la-Baleine, Baie-des-Moutons, La Tabatière, Saint-Augustin, Old Fort (Vieux Fort), Rivière Saint-Paul, Middle Bay, Brador, Lourdes-de-Blanc-Sablon et Blanc Sablon. Le tableau 1 démontre la répartition du nombre de répondants par secteur. On retrouve à l'annexe 2 la liste complète des gens ainsi que leur occupation.

**TABLEAU 1 : NOMBRE DE PERSONNES RENCONTRÉES PAR SECTEUR**

<b>Secteur</b>	<b>Nombre de répondants *</b>
Baie-Johan-Beetz	3
Aguanish	2
Natashquan / Kégaska	9
La Romaine	5
Wolf Bay	5
Chevery / Tête-à-la-Baleine	21
Baie des Moutons	7
La Tabatière	7
Saint-Augustin	4
Archipel de Saint-Augustin	4
Vieux Fort / Rivière Saint-Paul	6
MIDDLE BAY / BLANC SABLON	36

\* Le nombre de répondants correspond au nombre d'acteurs ayant fourni de l'information pour chacun des secteurs. Un acteur peut avoir donné des renseignements sur plus d'un secteur. Ceci explique pourquoi la somme du nombre de répondants n'équivaut pas au nombre total d'acteurs rencontrés.

Des 59 personnes figurant sur la liste avant le départ pour la Basse Côte-Nord, 44 ont été rencontrées, soit 75% d'entre elles. Par contre, d'autres se sont ajoutées en cour de route, la majorité étant des membres des comités de pêcheurs, contactés par leur président. La plupart des rencontres ont regroupé de 2 à 4 personnes. Les rencontres avec les comités de pêcheurs de Lourdes-de-Blanc-Sablon, Middle Bay, Brador et Rivière Saint-Paul ont fait exception en ayant une assistance variant entre 5 et 8 membres. La participation réelle se limitant par contre à environ 4 d'entre eux, les autres agissant à titre d'observateur. Parmi les comités de pêcheurs, seul celui de Vieux Fort n'a pas été rencontré (les membres ne se sont pas présentés au rendez-vous).

Les résultats sont présentés selon les secteurs couverts par les cartes. En prenant connaissance des résultats, il est important de tenir compte des limites imposées par la méthode. Ainsi, l'identification des habitats ayant, dans certain cas, été obtenue par suppositions devraient faire l'objet d'études ou de vérifications plus approfondies. Le texte qui suit soulève les particularités et les limites de l'information obtenue telle que présentée dans les sections 4.2.1 à 4.2.12.

**Les zosteraies** : La zostère est mieux connue sous le nom d'herbe à canard ou « *goose grass* ». Une fois que la description de la plante et de l'habitat a été réalisée, l'identification a semblé certaine pour la plupart des acteurs et la localisation s'est avérée considérablement facile. Par contre, la limite des zones n'a pas été définie avec précision et le recouvrement des secteurs par la zostère reste, dans la plupart des cas, imprécis.

**Les marais salés** : Afin de faciliter l'identification, l'habitat a été décrit comme étant une zone de « foins », pouvant être inondée par les marées hautes. Il y a probablement eu de la confusion entre les zones de marais salés et celles d'herbacées franchement terrestres. Le fait que la plupart des gens rencontrés pratiquent la chasse à la sauvagine a aidé à localiser cet habitat.

**Prairies de laminaires** : Une photo et une description ont été utilisées pour identifier les deux espèces de laminaires: la laminaire commune (*Alaria spp.*) et la laminaire criblée (*Agarum cribrosum*). Les pêcheurs ont identifié les prairies de laminaires comme étant les zones où une grande quantité de ces espèces se prennent dans leurs engins de pêche. Les plongeurs ont également identifié quelques sites. Durant le sondage, il a surtout été question de la laminaire commune, sauf dans le secteur de La Tabatière où seule la laminaire criblée a été identifiée comme présente. Dans le cas des entrevues subséquentes (à l'est de la Tabatière), les deux espèces ont été identifiées.

### **Frayères** :

**Éperlan** : Nous avons voulu identifier les sites de frai de l'éperlan anadrome. Les cours d'eau identifiés sont ceux où l'espèce a été observée au printemps. Dans plusieurs cas, il y a eu ambiguïté entre l'éperlan dulcicole et l'éperlan anadrome.

**Capelan** : Les sites identifiés sont ceux où l'espèce «roule» au printemps. Certains sites en eaux profondes ont également été identifiés par les pêcheurs comme étant des sites de frai.

**Hareng** : Les sites identifiés sont ceux où la laitance a été observée ou ceux où la présence d'œufs a été notée sur les engins de pêche (autre que les filets).

**Grosse Poule de Mer** : L'identification des sites de frai de cette espèce n'était pas visée par l'entrevue cependant, certains pêcheurs du secteur de Blanc-Sablon ont, tout de même, soulevé l'importance de sa présence. Les sites identifiés sont ceux où l'espèce a été pêchée durant la période précédant le frai. Il demeure que ce sont des secteurs probables de reproduction.

**Sites de nidification** : Les sites identifiés correspondent aux zones où les oiseaux sont présents en période estivale. Dans la plupart des cas, le goéland, la sterne et le canard de mer n'ont pas été identifiés à l'es-pèce.

**Échoueries (pinnipèdes)** : Aucune photo n'a été utilisée pour aider à l'identification des phoques. Il est possible que certaines espèces aient été mal identifiées.

**Falaises sous-marines** : Seulement quelques sites ont été identifiés par des plongeurs. Les autres découlent des observations par photo-interprétation de la géographie terrestre et de la bathymétrie.

**Cueillette de mollusques** : Les moules et les myes sont les espèces qui ont été ciblées. Par contre, certains intervenants ont identifié des secteurs de cueillette de bigorneaux, de buccins, de pétoncles et d'oursins. Dans le cas de ces derniers, il ne s'agit pas nécessairement de secteurs où la pêche commerciale est effectuée mais d'endroits bien connus des utilisateurs du milieu, entre autres des plongeurs.

**Pêche blanche** : Les sites identifiés sont ceux où la pêche sous la glace est pratiquée. Lorsque cela fut possible, les espèces pêchées ont été identifiées. Bien que nous cherchions en particulier les sites en eau salée ou saumâtre, plusieurs lacs ont aussi été identifiés.

**Cétacés** : Aucune photo n'a été utilisée pour aider à distinguer les espèces les unes des autres. La majorité des gens ne semble pas bien les distinguer et seul l'observation de certains comportements peut aider à les caractériser. Étant donné l'abondance d'information à ce sujet, celle que nous avons recueillie n'apparaît pas dans la section résultats. Par contre, elle est inscrite dans les fiches de chacune des entrevues.

**Autres**: Il s'agit d'information pertinente n'apparaissant pas dans les sections précédentes ou n'ayant pas été cartographiée telle la présence d'une espèce dans une période autre que celle de sa reproduction, les épaves de bateaux, les sites de plongées sportives, etc..

**Sites d'intérêts particuliers** : Tous les sites jugés importants par les acteurs ont fait l'objet d'une fiche descriptive placée à l'annexe 3. Les particularités varient de l'un à l'autre mais ont été classées en trois groupes: richesse écologique, richesse archéologique et paysage panoramique. Les sites qui ont été classés dans la catégorie richesse écologique comportent, selon les personnes ressources, soit une diversité spécifique intéressante ou une abondance mono-spécifique importante.

**Préoccupations**: Cette section ne fait pas partie de toutes les entrevues. Elle a été ajoutée pour faire ressortir les préoccupations soulevées par certains acteurs. L'information regroupée dans cette section n'est pas présentée dans les résultats mais est inscrite dans les fiches de chacune des entrevues et est à la base de plusieurs de nos recommandations.

Le résultat spécifique à chacune des entrevues a été compilé sous forme de fiches qui ont été placées à l'annexe 4.



#### **4.2.1 Secteur Baie-Johan-Beetz (12L/7, 12L/8)**

La côte du secteur Baie-Johan-Beetz est constituée à plus de 90% de côtes rocheuses. Dans cette partie du secteur, la ligne côtière est très irrégulière, très morcellée et le relief généralement escarpé. On retrouve quelques micro-falaises vives, particulièrement à l'embouchure des baies Piashti et Quétachou. Malgré le caractère rocheux du relief côtier, l'altitude est généralement modeste. On ne dénombre aucun secteur sableux important.

Un nombre important d'îles, d'îlots et de rochers parsèment le trait des côtes et contribuent à rendre le paysage accidenté.

Les estrans et marais, assez rares, sont confinés pour la plupart dans le fond des baies Piashti, Quétachou et Jalobert.

L'hydrographie est caractérisée par des cours d'eau de faible importance. Les rivières les plus importantes sont de la Corneille, Watshishou, Quétachou, et Pashashibou.

#### **Informations provenant des entrevues**

*Entrevues correspondantes : Annexe 4, fiches 1 et 2.*

Végétation : Les marais salés et les zosteraies couvrent environ 5% du territoire. Plusieurs des sites identifiés par photo-interprétation ont été identifiés par entrevues. Une prairie de laminaires a été localisée.

Aires de frai : La rivière Piashti a été identifiée comme étant une aire de frai pour l'éperlan.

Sites de nidification : Le refuge d'oiseaux migrateurs (ROM) de Watshishou est situé sur ce territoire. De plus, l'Île Gull a été identifiée comme étant une aire de nidification pour l'eider à duvet, la sterne et le goéland.

Échoueries : Les phoques se rassemblent en troupeaux dans la Baie de Pontbriand, sur des îles à 3 km à l'est du Havre Watshishou ainsi que sur les îles à 4 km à l'ouest de la Baie Jalobert. Sur ce dernier site, le phoque gris est l'espèce présente.

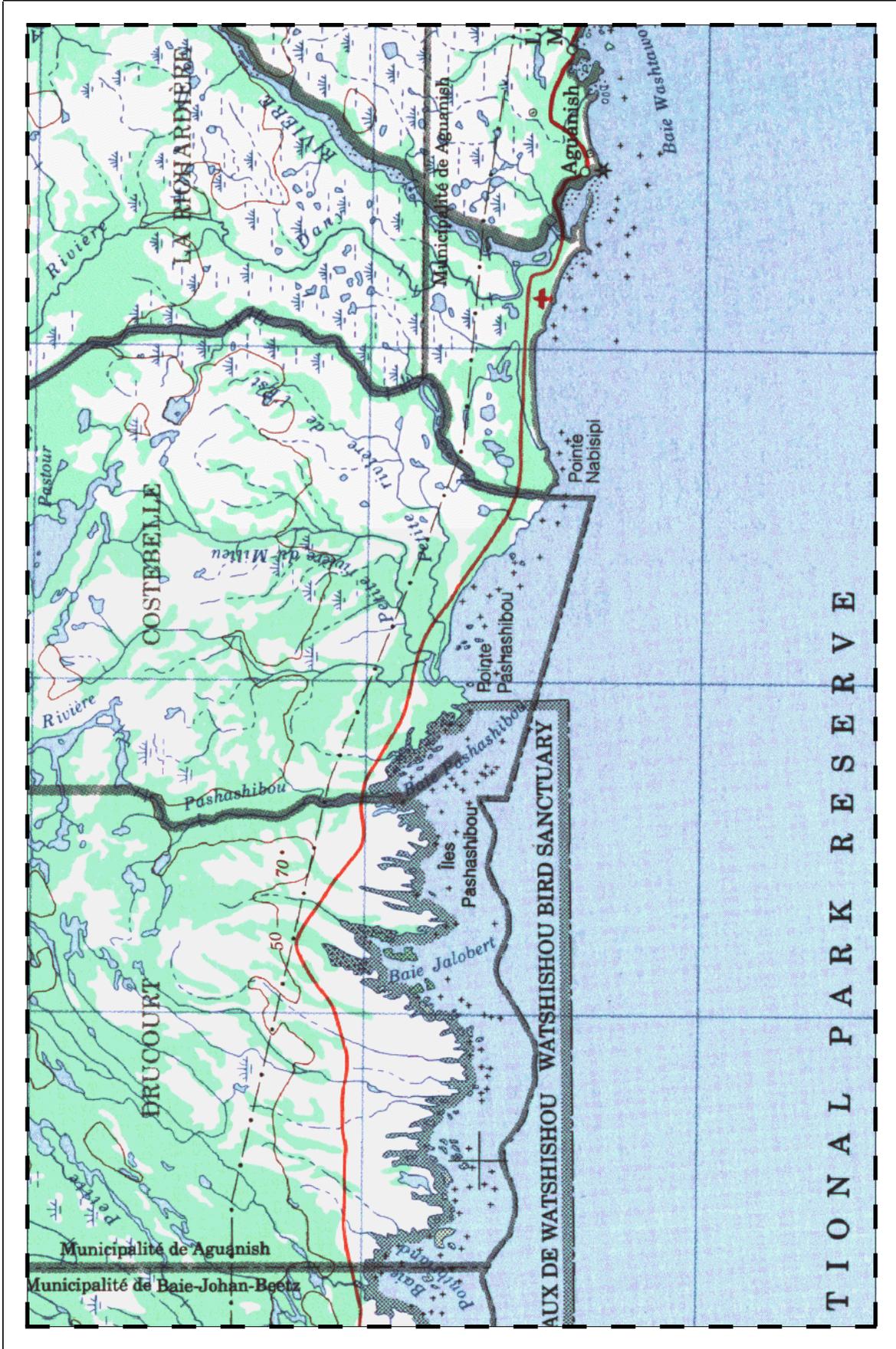
Cueillette de mollusques : Havre à Chabot.

Pêche blanche : L'éperlan est pêché sous la glace à l'embouchure de la Rivière Piashti.

Autres informations : La présence de harengs juvéniles a été indiquée dans la Baie Quétatchou. Un programme de baguages de canards existe sur le Lac Salé.

Sites d'intérêts particuliers : La Baie Pontbriand a été sélectionnée pour sa richesse écologique (annexe 3, fiche 1).

**CARTE 4 : SECTEUR AGUANISH**



Échelle : 1 : 150 000

### **4.2.2 Secteur Aguanish (12L/8, 12L/1)**

La côte du secteur Aguanish est constituée à plus de 70% de dépôts meubles, principalement représentés sous forme de plages sableuses. Dans ce secteur, seule la partie extrême ouest est occupée par un environnement morcelé et un relief généralement escarpé. Sauf exception, les estrans constitués de matériaux fins sont situés dans les zones rocheuses de part et d'autre de la Baie Pashashibou et dans les baies étroites au sud du village de l'Île Michon. Les seuls marais identifiés dans ce secteur se situent également dans ces zones abritées de la côte.

Dans le secteur du village de l'Île Michon on peut identifier quelques tombolos, ce qui dénote un certain type d'activité sédimentaire. Les phénomènes sédimentaires sont dynamiques dans la zone sableuse, particulièrement à l'embouchure de la Rivière Aguanus où les bancs de sable et flèches sableuses ont évolué entre 1976 et 1997. L'Aguanus constitue la principale rivière du secteur. Les falaises et les récifs rocheux sont pratiquement absents du secteur.

#### **Informations provenant des entrevues**

*Entrevues correspondantes : Annexe 4, fiche 2.*

Végétation : Environ 5% du territoire comporte des marais salés et des herbiers à zostère; les deux se retrouvant en contiguïté. La majorité des sites identifiés par photo-interprétation ont été confirmés par entrevues. L'importance du recouvrement par la zostère n'a pas été spécifiée. Aucune prairie de laminaires n'a été identifiée.

Aires de frai : La Rivière Aguanus a été identifiée comme étant une aire de frai pour l'éperlan. Le capelan fraie à l'est de l'embouchure de la rivière Aguanus.

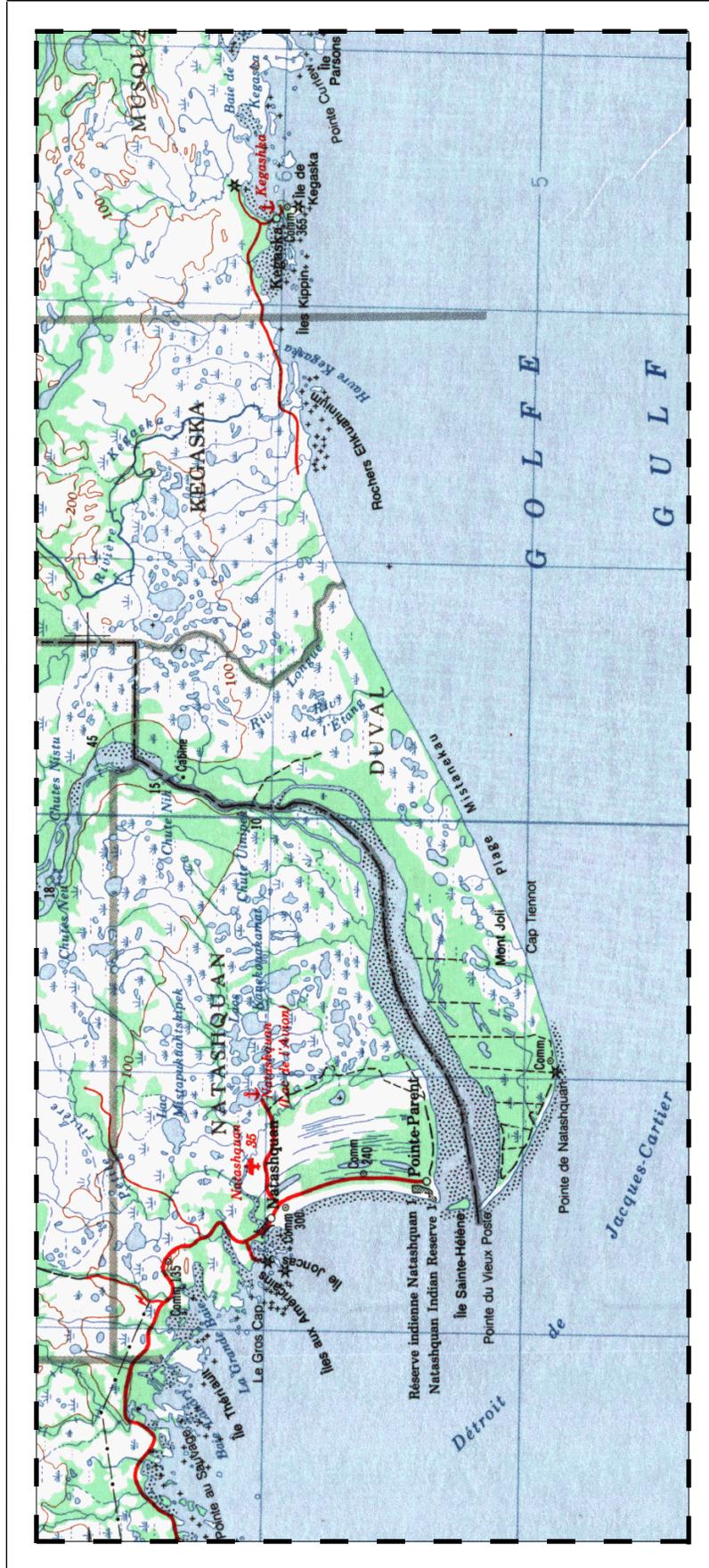
Sites de nidification : Le secteur est du refuge d'oiseaux migrateurs de Wathishou est situé sur ce territoire. Bien que la majorité des îles soit utilisée par l'eider à duvet et le goéland durant leur période de reproduction, aucun site précis n'a été localisé.

Échoueries : Aucun site n'a été localisé.

Cueillette de mollusques : Baie Pashashibou

Pêche blanche : Aucun site n'a été localisé.

**CARTE 5 : SECTEUR NATASHQUAN / KÉGASKA**



Échelle : 1 : 100 000

### **4.2.3 Secteur Natashquan / Kégaska (12K/4, 12K/3)**

La côte du secteur Natashquan est constituée à plus de 75% de dépôts meubles, principalement représentés sous forme de plages sableuses. Le sous-secteur compris entre les localités de Natashquan et Pointe-Parent est particulièrement constitué de plages sableuses. D'ailleurs, le paysage terrestre est composé de plages soulevées et de dunes végétalisées qui correspondent à d'anciens niveaux marins. Dans ce secteur, seules les parties extrêmes ouest et est sont constituées d'un environnement rocheux et morcelé. Le trait linéaire des côtes est très régulier au centre du secteur où l'on rencontre les zones de dépôts meubles et il est découpé par une série d'îles et d'îlots au nord-ouest de Natashquan. La plupart de ces îles et îlots sont ceinturés de récifs.

Sauf exception, les estrans constitués de matériaux fins sont situés dans les zones rocheuses, dans la Baie Landry et dans La Grande Baie. Les seuls marais identifiés dans ce secteur se situent également dans ces zones abritées de la côte.

La Rivière Natashquan constitue le principal cours d'eau du secteur et a une influence non négligeable dans la transformation et l'évolution du paysage côtier. En effet, la rivière charrie, encore aujourd'hui, d'importants apports sédimentaires, constitués principalement de sable qui contribuent à nourrir le secteur de plage compris entre Pointe-Parent et Natashquan. Cette rivière est également à l'origine de la mise en place de la péninsule au sud du secteur. Le reste du réseau hydrographique est constitué de rivières de moindre envergure.

#### **Informations provenant des entrevues**

*Entrevues correspondantes : Annexe 4, fiches 3 à 6*

Végétation : Seuls les extrêmes ouest et est du secteur possèdent des zones de marais et de zosteraies, les deux couvrant moins de 5% du territoire. La zostère a un recouvrement de 50 à 75% dans la majorité des fonds de baie du secteur de Kégaska qui par ailleurs semble être dépourvue de marais salés. Quoique les entrevues révèlent la présence de zostères dans la majorité des fonds de baie, peu de sites identifiés par photo-interprétation ont été confirmés avec plus ou moins de précision. Deux prairies de laminaires ont été identifiées à l'ouest de Kégaska.

Aires de frai : Le Ruisseau Vahtauakau ainsi que les rivières Petite Natashquan, Natashquan, Kégaska et Mistassini ont été identifiées comme étant des frayères à éperlan. Un site de frai abandonné par le capelan a été identifié dans le secteur de Pointe-Parent et deux autres sites ont été localisés dans le secteur ouest de Kégaska à 4 et 13 km à l'ouest du Havre aux Huîtres.

Sites de nidification : Les îles Pointe au Sauvage, Shag et Joncas ont été identifiées comme étant des aires de nidification pour l'eider à duvet, le cormoran et la sterne. Le cormoran colonise également le Rocher Noir.

Échoueries : Les phoques sont observés à 3 km à l'ouest de Kégaska et à l'automne dans le secteur de la Grande Baie. L'espèce n'a pas été précisée.

Cueillette de mollusques : Les myes sont cueillies dans la Grande Baie et la Baie Landry ainsi que dans l'Anse aux Huîtres. Un secteur d'importance pour le buccin qui a été identifié à l'est de la Pointe du Vieux Poste.

Pêche blanche : L'éperlan est pêché sous la glace à l'embouchure des rivières Petite Natashquan et Mistassini.

Autres informations : Les gens rencontrés ont rapporté la présence de plies juvéniles, de grosses poules de mer et de homards dans les herbiers à zostère. Le hareng juvénile fréquente l'embouchure de la Grande Rivière Natashquan. L'anguille est présente dans la Petite Rivière Natashquan.

Sites d'intérêts particuliers : Deux sites d'intérêts particuliers ont été répertoriés soit: la Grande Baie (annexe 3, fiche 2) et la Baie Kégaska comprenant l'Anse aux Huîtres (annexe 3, fiche 3). Tous deux ont été mentionnés pour leurs richesses écologiques. La conservation de la Grande Baie est mise en danger par un projet de développement portuaire actuellement en étude. La sauvagine fréquentant la Baie Kégaska est, quant à elle, victime de chasse illégale.



#### **4.2.4 Secteur La Romaine (12K/3, 12K/2, 12K/1)**

Le littoral du secteur de La Romaine est constitué de plus de 85% de côtes rocheuses. Dans cette partie du secteur, la ligne côtière est très irrégulière et morcelée. Malgré le caractère rocheux du relief côtier, l'altitude est généralement modeste. On y retrouve d'ailleurs, un nombre important de tourbières et de marais terrestres situés près du niveau de la mer. On ne dénombre que très peu de zones de plages sableuses.

Un nombre important d'îles, d'îlots et de rochers parsèment le trait des côtes et contribuent à rendre le paysage accidenté. Les îles à l'ouest du secteur composent l'Archipel de Washicoutai.

Les baies et les havres sont nombreux et couvrent une large superficie contribuant à découper le paysage. Parmi ces entités physiographiques, la Baie de Kégaska, le Havre Mistassini, la Baie Pepihtnahu, la Baie Kanuahinekaut, la Baie Washicoutai, le Havre Fraser, le Havre Mackenzie, la Baie du Grand Ruisseau et le Havre Bluff représentent les plus importantes.

Le réseau hydrographique est diversifié dans ce secteur. Les plus importantes rivières sont la Musquaro, Musquanousse, Washicoutai, et Olomane dont les embouchures couvrent une part non négligeable du secteur contribuant à fournir aux habitats côtiers des apports en eau douce et en sédiments. Les estrans et les zones de marais y sont donc concentrés. Les estrans se retrouvent dans les milieux abrités, c'est à dire dans le fond des principales baies mais également au travers de nombreuses îles dans le secteur.

#### **Informations provenant des entrevues**

*Entrevues correspondantes : Annexe 4, fiche 6 à 8*

Végétation : Les zosteraies et les marais salés sont présents dans la majorité des fonds de baie ce qui correspond à environ 10% du territoire. Plusieurs des sites identifiés par photo-interprétation ont été confirmés par entrevues. L'importance du recouvrement par la zostère n'a pas été spécifiée. Selon les entrevues, la laminaire semble être présente à l'embouchure de la majorité des rivières. Deux sites ont été identifiés avec précision.

Aires de frai : Aucun cours d'eau n'a été identifié comme frayère pour l'éperlan. Par contre, sa présence est notée dans la majorité des ruisseaux et des rivières et ce, 12 mois par année. Le capelan est présent dans le secteur mais son comportement de frai n'a pas été observé. Deux sites où on le retrouve en bancs ont été localisés.

Sites de nidification : Le refuge d'oiseaux migrateurs (ROM) de l'Île à la Brume est situé sur ce territoire. Deux îles ont été identifiées comme étant des aires de nidification pour la sterne Caspienne. Il s'agit de l'Île des Lumières et d'une île (sans nom) comprise dans le ROM.

Échoueries : Les Rochers aux Huards et une plage située à 7 km à l'est du Havre Bluff ont été identifiés comme étant des secteurs où les phoques se retrouvent en troupeaux. L'espèce n'a pas été précisée.

Cueillette de mollusques : Les myes et les moules sont cueillies sur l'ensemble du territoire. Quelques sites ont été identifiés. La présence de pétoncles a été localisée à l'embouchure de la Rivière Musquanousse ainsi qu'à 2 km à l'est du Havre Bluff.

Pêche blanche : L'éperlan est pêché sous la glace dans la Baie du Grand Ruisseau ainsi que dans les rivières Musquanousse, Washicoutai et Olomane. Le poulamon est également pêché dans ces trois rivières.

Autres informations : Quelques captures d'esturgeons ont été effectuées dans le secteur de l'Île des Loups en 1996. Le macareux et le guillemot sont observés à l'automne dans le secteur de La Romaine.



#### **4.2.5 Secteur Wolf Bay (12K/1,12K/8, 12J/5)**

Faute d'une couverture photographique adéquate, une partie de ce secteur n'a pu faire l'objet de la photo-interprétation et n'a donc pas été cartographiée. Il s'agit de la portion du territoire qui comprend l'Île Matchiatic, soit moins de 10% du territoire.

Dans ce secteur, le golfe Saint-Laurent s'élargit. À partir de la pointe d'Étamamiou les terres sont orientées dans un axe sud-ouest/nord-est.

La côte du secteur Wolf Bay est constituée à plus de 90% de côtes rocheuses, dans la partie cartographiée. Dans tout le secteur, la ligne côtière est très irrégulière mais le relief généralement peu escarpé. Une partie des terres est constituée de marais terrestres positionnés près de la limite marine.

Faisant suite au secteur de La Romaine, un nombre important d'îles, d'îlots et de rochers parsèment le trait des côtes et contribuent à rendre le paysage accidenté. Les îles à l'est du secteur composent l'archipel de Sainte-Marie.

Les baies et les havres sont nombreux et couvrent une large superficie contribuant à découper le territoire. Parmi ceux-ci, la Baie de Coacoachou, la Baie des Loups, le Havre Jones et le Détroit de Ouapitagone morcellent le paysage.

Exception faites de la portion extrême ouest du territoire, les estrans et marais intertidaux sont peu étendus et confinés aux endroits les plus protégés, soit dans les fonds des baies et havres.

#### **Informations provenant des entrevues**

*Entrevues correspondantes : Annexe 4, fiches 8 à 11*

Végétation : Les marais salés et les zosteraies représentent moins de 5% de ce territoire. Le secteur nord du Détroit de Ouapitagone étant la zone de plus grande importance pour la zostère. Un seul marais a été identifié. Plusieurs prairies de laminaires ont été identifiées dans ce secteur.

Aires de frai : La Rivière Étamamiou a été identifiée comme étant une frayère pour l'éperlan. Un site de frai pour le capelan a été identifié au sud-ouest de l'Île Matchiatic. Sa présence a également été notée dans la zone de balancement des marées de la Rivière Coconipi mais à cet endroit, le comportement de reproduction n'a pas été observé. Le frai du hareng (laitance et œufs) a été observé dans la Baie Coacoachou ainsi que dans le Havre Bluff.

Sites de nidification : Le Refuge d'oiseaux migrateurs des Îles Sainte-Marie s'étend entre les secteurs de Wolf Bay et Chevery / Tête-à-la-Baleine (voir secteur Chevery / Tête-à-la Baleine pour les détails). Une cormorandière a été identifiée sur le côté sud de l'Île du Lac.

Échoueries : Les Rochers du Cormoran ont été identifiés comme étant un secteur où les phoques se regroupent en troupes. L'espèce n'a pas été identifiée.

Cueillette de mollusques : La présence de pétoncles d'Islande a été localisée dans le secteur au nord-ouest de la Baie Coacoachou et dans la Baie Tertiary.

Pêche blanche : L'éperlan est pêché sous la glace dans la Rivière Étamamiou et dans le Lac Gagnon.

Autres informations : Quelques captures d'esturgeons ont été effectuées dans la Baie Coacoachou. La présence de homards dans le secteur au nord du Déroit de Ouapitagone a été mentionnée. Deux épaves ont été localisées.



#### **4.2.6 Secteur Chevery / Tête-à-la-Baleine (12J/5, 12J/11)**

Une partie de ce secteur n'a pu faire l'objet de la photo-interprétation et n'a donc pas été cartographiée. Il s'agit de la portion du territoire compris entre l'île Watagheistic et la Pointe-à-Maurier, soit entre 10 à 15% du territoire cartographié.

La côte du secteur Chevery est constituée à plus de 70% de côtes rocheuses, dans la partie cartographiée. Dans tout le secteur, la ligne côtière est plutôt irrégulière et le relief par endroits assez escarpé. On retrouve quelques secteurs de falaises près du Havre Hamel.

Les îles rocheuses de l'Archipel du Petit Mécatina, dont les Îles Harrington, constituent, pour la plupart, des reliefs accidentés.

La côte de part et d'autre du village de Chevery forme des cordons de plages et des barres littorales stabilisées. On retrouve dans ce secteur, les plus vastes ensembles d'estrans et de marais littoraux du territoire de la Basse-Côte-Nord. Ceux-ci, bien abrités, se sont constitués derrière les îles Crescent et du Petit Mécatina. Dans ces milieux bien protégés de l'énergie des vagues et des courants marins se développent de grandes vasières. Le milieu est de plus bien pourvu en eau douce et en sédiments fins par les nombreux cours d'eau qui drainent les tourbières avoisinantes. La rivière du Petit Mécatina est le plus important de ceux-ci.

#### **Informations provenant des entrevues**

*Entrevues correspondantes : Annexe 4, fichiers 9 à 14, 17, 20*

Végétation : Les marais salés et les zosteraies couvrent environ 25% du territoire, la majorité d'entre eux étant située à l'est de Chevery. Les secteurs de l'Île Crescent et de la Baie Plate possèdent tous deux une grande superficie d'estrans. Selon les personnes ressources, la zostère s'y retrouve avec un taux de recouvrement élevé. Le marais salé y est aussi présent sur une bande de 10 à 15 mètres de largeur le long du littoral. À l'ouest de Chevery, aucun marais n'a été identifié. La majorité des sites identifiés par photo-interprétation ont été confirmés par entrevues. Plusieurs prairies de laminaires ont été identifiées dans le secteur.

Aires de frai : La présence d'éperlans a été relevée dans les rivières à la Croix et Nétagamou, ainsi que dans le Havre Hamel. Il y a par contre ambiguïté à savoir si l'éperlan est anadrome ou dulcicole. Deux sites de frai ont été identifiés pour le capelan soit, la pointe de sable à l'embouchure de la Rivière Nétagamou ainsi que sur les côtes des Îles Dickson. Quatre sites de frai ont été identifiés pour le hareng dans l'Archipel du Petit Mécatina. Par contre, l'espèce y est absente depuis plusieurs années.

Sites de nidification : Le ROM des Îles Sainte-Marie est situé sur ce territoire. Plusieurs espèces nicheuses ont été identifiées par les acteurs du secteur soit: le macareux, le petit pingouin, la marmette, le guillemot, le cormoran et le mergule. Un îlot situé face à Chevery est colonisé par les sternes.

Échoueries : Deux sites de concentration de phoques gris ont été identifiés: un premier dans la Baie de Salaberry et un deuxième sur le côté est de l'Île du Petit Mécatina. Le phoque gris et le phoque commun sont communément aperçus dans le Havre de Tête-à-la-Baleine.

Cueillette de mollusques : Les myes sont cueillies dans plusieurs anses et baies. Deux sites ont été localisés, il s'agit de la Baie de l'Ouest (Tête-à-la-Baleine) ainsi que du côté ouest de l'Île Watagheistic.

Pêche blanche : L'éperlan est pêché sous la glace sur le côté ouest de l'Île Dickson et dans le Lac du Gros Mécatina (eau saumâtre). Le poulamon est pêché sous la glace dans la Rivière Darby et le Lac Lafontaine.

Autres informations : La communauté de Chevery a aménagé un sentier pédestre d'une longueur de 6 km le long du côté ouest de la Rivière Nétagamiou. Le poulamon est pêché l'automne dans le Havre Hamel. Un esturgeon de 210 cm a été pêché en 1995 dans le secteur des Îles Nétagamiou. Il y a plus de douze ans cette espèce était capturée de façon accidentelle dans les pêches à saumon de la Rivière du Petit Mécatina. Une épave a été localisée.

Sites d'intérêts particuliers : Le Secteur de l'Île Crescent (annexe 3, fiche 4) et le ROM de l'Île Sainte-Marie (annexe 3, fiche 5) ont été sélectionnés pour leurs richesses écologiques. Tous deux présentent des activités de chasse illégale à la sauvagine pouvant nuire à leur conservation.



#### **4.2.7 Secteur Baie-des-Moutons (12J/11, 12J/14,12J/15)**

Une partie de ce secteur n'a pu faire l'objet de la photo-interprétation et n'a donc pas été cartographiée. Il s'agit de la portion du territoire située au large des côtes. Donc, une partie des îles situées au large des côtes n'était pas couverte par les documents photographiques de la présente étude, soit moins de 10% du territoire cartographié.

La côte du secteur Baie-des-Moutons est constituée à plus de 90% de côtes rocheuses, dans la partie cartographiée. Dans tout le secteur, la ligne côtière est plutôt irrégulière et le relief par endroits assez escarpé.

Les îles rocheuses de l'Archipel du Petit Mécatina et de l'Archipel du Gros Mécatina qui occupent une part importante du secteur, constituées, pour la plupart, des reliefs accidentés. Quelques-unes de ces îles sont ceinturées de récifs.

Sauf pour ce qui a trait au sous-secteur sud-ouest, contigu au village de Tête-à-la-Baleine, c'est-à-dire la zone de la Baie Plate et du Havre de la Tête-à-la-Baleine, les zones d'estrans et les marais sont peu nombreux et se limitent aux fonds des baies les mieux protégés et les mieux pourvus en eau douce et en sédiments fins.

Le réseau hydrographique est pauvre et se limite à quelques cours d'eau à faible débit.

#### **Informations provenant des entrevues**

*Entrevues correspondantes : Annexe 4, fiches 11, 15 à 21*

Végétation : Les marais salés et les zosteraies représentent moins de 5% de ce territoire. La majorité des sites identifiés par photo-interprétation a été confirmée par entrevues, un seul a été réfuté. La laminaire commune semble moins présente dans ce secteur et la laminaire criblée étant plus connue des pêcheurs. Quelques prairies de laminaires criblées ont été identifiées.

Aires de frai : La présence d'éperlans a été notée dans les rivières de «l'Est» et de «l'Ouest» (appellation locale pour les rivières bordant Tête-à-la-Baleine) ainsi que dans la Rivière Sholiaban. Le capelan fraie dans la Baie des Moutons, dans la Baie des Rochers ainsi qu'autour de plusieurs îles de l'Archipel du Gros Mécatina.

Sites de nidification : Le ROM du Gros Mécatina est situé dans ce secteur. L'Île aux Trois Collines (comprise dans le ROM) est colonisée par le goéland. Le macareux est retrouvé sur les îles Plates et aux Marmettes, également comprises dans le ROM de Gros Mécatina. On retrouve également le guillemot sur l'Île

aux Marmettes. L'Île Buffit ainsi qu'un îlot à 1 km à l'est de l'Île Providence sont utilisés comme sites de nidification par les sternes. Les mouettes utilisent le côté est de l'île du Gros Mécatina.

Échoueries : Les phoques sont aperçus en troupeaux sur des îlots situés à 5 km à l'est de l'Île du Grand Rigolet Est. Le phoque gris utilise le Rocher aux Marmettes. Le phoque à capuchon fréquente l'Anse Schooner.

Cueillette de mollusques : Les myes et les moules sont cueillies dans plusieurs anses autour des îlots de l'Archipel du Gros Mécatina ainsi que dans le Havre Boulet et dans l'Anse Schooner. Un site d'importance pour les bigorneaux a été identifié près de l'Île Providence.

Pêche blanche : L'éperlan est pêché sous la glace dans la Baie et le Ruisseau Sholiaban, à l'embouchure de la Rivière du Gros Mécatina, ainsi que dans le Lac du Gros Mécatina (eau saumâtre). La truite est pêchée sous la glace dans le Ruisseau Sholiaban et Lac du Gros Mécatina. Le poulamon est également pêché dans ce lac.

Autres informations : La présence de homards a été soulevée dans l'anse à l'ouest de Pointe Rouge. Un site de pêche commerciale aux saumons a été localisé. Les havres Portage et Boulet ont été identifiés comme étant des sites d'intérêts pour la plongée sportive.

Sites d'intérêts particuliers : La Baie du Portage a été sélectionnée pour sa richesse écologique (annexe 3, fiche 6).



#### **4.2.8 Secteur La Tabatière (12J/15, 12O/2)**

Une partie de ce secteur n'a pu faire l'objet de la photo-interprétation et n'a donc pas été cartographiée. Il s'agit de la portion du territoire comprise entre l'Île Fecteau et le village de La Tabatière, soit entre 15 à 20% du territoire cartographié.

La côte du secteur La Tabatière est constituée à plus de 95% de côtes rocheuses, dans la partie cartographiée. Dans tout le secteur, la ligne côtière est plutôt irrégulière et le relief par endroits très escarpé. Les zones de dépôts meubles sont pratiquement absentes du secteur cartographié.

Les îles rocheuses de l'Archipel du Gros Mécatina et de l'Archipel de Kécarpoui constituent une partie importante de l'environnement côtier. Plusieurs de ces îles sont ceinturées de récifs. Le système des Îles Monger situé parallèlement à la côte protège celle-ci sur une large façade. Seuls quelques passages et bras de mer dont le Grand Rigolet, le Petit Rigolet, les passages de l'Indien, le Mackinnon Passage, et le Passage Fournier donnent accès à la côte. L'ensemble du système s'oriente du sud-ouest, au nord-est.

Les baies et les havres naturels sont nombreux et couvrent une large superficie contribuant à découper le territoire. Parmi ceux-ci, la Baie des Ha! Ha! est la plus importante en superficie. Elle abrite quelques marais intertidaux d'importance. La Baie de Kécarpoui et le Havre de l'Aigle morcellent également le paysage.

#### **Informations provenant des entrevues**

*Entrevues correspondantes : Annexe 4, fiches 18 à 21*

Végétation : Les marais salés et les zosteraies représentent moins de 5% de ce territoire. Dans la plupart des cas, la zostère a un recouvrement qui n'est que sporadique. Uniquement quelques petits estrans ont un recouvrement de zostères plus important. Seulement deux marais ont été identifiés. La majorité des sites n'a pas été localisée par photo-interprétation mais bien par entrevues. Encore une fois, la laminaire commune semble moins présente. Les prairies identifiées étant de laminaires criblées.

Aires de frai : Bien que le capelan n'ait pas exhibé de comportement de frai depuis plusieurs années, certains sites anciennement utilisés par l'espèce ont été localisés. Il s'agit de la Pointe de la Grâce, de la Plage The Sands, du Havre aux Poissons, du secteur au sud de la Pointe Seal, du Lac Monger (eau salée) et d'un site du côté sud de l'Île Fecteau. Le frai du hareng n'a pas été observé dans le secteur.

Sites de nidification : Le guillemot se retrouve sur les îles Godin, Petite Godin, aux Outardes, Cormorandière, Caribou et du Guet. La sterne utilise les îles de Brador, Percey et aux Cèdres. Le canard marin utilise l'Île aux Outardes ainsi que plusieurs îles de la Baie des Ha! Ha! pour leur reproduction dont les Îles Jacobs.

Échoueries : Le phoque gris se retrouve en troupeaux sur les îles Double Hill et le Rocher Quail. Le phoque du Groenland s'observe sur les Îles Jacobs. Le phoque à capuchon fréquente les secteurs des îles Blue et de Brador. Le phoque commun se rencontre occasionnellement dans la Baie des Ha! Ha! Une échouerie a également été localisée à l'ouest de l'Île Fecteau mais l'espèce n'a pas été identifiée.

Cueillette de mollusques : Les myes et les moules sont cueillies au nord-ouest des Îles de l'Aigle, dans l'Anse Shcooner, dans la Baie de la Terre, dans le Havre aux Poissons, dans le secteur nord de l'Île Fecteau, dans la Baie Querry, dans le Havre au Boulet, dans l'Anse Guillemette et Charle's Bay. Quelques sites d'importance pour les pétoncles, les bigorneaux et les oursins ont été localisés.

Pêche blanche : L'éperlan est pêché sous la glace dans le Lac Monger (eau salée).

Autres informations : L'observation occasionnelle de tortues Luth dans le secteur de La Tabatière a été signifiée. La présence de homards dans le secteur nord de l'Île Fecteau a été notée. Deux épaves ont été localisées.

Sites d'intérêts particuliers : La Plage The Sands a été sélectionnée pour ses richesses écologiques. L'excavation de matériaux meubles peut nuire à sa conservation (annexe 3, fiche 7). L'Île du Gros Mécatina a été sélectionnée pour sa richesse panoramique (annexe 3, fiche 8) et la Baie des Ha! Ha! pour ses richesses écologiques (annexe 3, fiche 9). La construction du complexe hydroélectrique du Lac Robertson a déjà apporté des modifications considérables à cette baie.



#### **4.2.9 Secteur Saint-Augustin (12O/2, 12O/1)**

La côte du secteur Saint-Augustin est constituée à plus de 85% de côtes rocheuses. Dans tout le secteur, la ligne côtière est plutôt irrégulière et le relief est par endroits très escarpé. Les zones de dépôts meubles sont peu présentes dans le secteur.

Les îles rocheuses de l'Archipel de Kécarpoui et de l'Archipel de Saint-Augustin constituent une partie importante de l'environnement côtier. Le système des îles du Petit Rigolet, de l'Île de la Grande Passe et des Genévrier Bayfield situé parallèlement à la côte, protège toute la Baie de Saint-Augustin. Seuls quelques passages et bras de mer donnent accès à la côte et permettent aux phénomènes marins de faire sentir leur influence.

L'ensemble de la côte, ici, se réoriente dans l'axe ouest-est.

La Baie de Saint-Augustin est la plus importante en superficie et regroupe les habitats côtiers les plus intéressants. Elle abrite quelques marais intertidaux et des zones d'estrans très étendues. La Rivière Saint-Augustin représente un important tronçon fluvial dans ce secteur et contribue à modeler le paysage. En effet, d'importantes quantités de sédiments sont charriées par la rivière, ce qui entraîne la formation des zones d'estrans et des marais.

#### **Informations provenant des entrevues**

*Entrevues correspondantes : Annexe 4, fiches 18, 22*

Végétation : Les marais salés et les zosteraies représentent moins de 5% de ce territoire. Les secteurs les plus importants étant la Baie des Oies et la Baie de Saint-Augustin. L'importance de recouvrement par la zostère n'a pas été déterminée. Seulement quelques sites identifiés par photo-interprétation ont été confirmés par entrevues. Par ailleurs, certains sites ont été localisés par entrevues seulement. Aucune prairie de laminaires n'a été identifiée bien que les entrevues révèlent la présence des deux espèces.

Aires de frai : Le ruisseau Pagachou a été identifié comme aire de reproduction pour l'éperlan.

Sites de nidification : Le ROM de Saint Augustin est situé sur ce secteur. L'eider à duvet, le canard noir, le guillemot à miroir et le goéland utilisent l'Archipel de Kécarpoui (compris dans le ROM) durant leur période de nidification.

Échoueries : Le phoque commun est régulièrement aperçu dans la Rivière Saint-Augustin jusqu'à 80 km en amont de l'embouchure et dans le secteur de l'Île du Petit Rigolet.

Cueillette de mollusques : Un site de cueillette de moules a été localisé dans la Baie Lessard.

Pêche blanche : Le poulamon et la truite sont pêchés sous la glace dans le Ruisseau Pagachou. L'éperlan est pêché sous la glace dans la Rivière Pagachou, dans la Baie de Saint-Augustin (à l'embouchure de la Rivière Pagachou) et dans la Rivière Coxipi. La truite est pêchée sur la Rivière Saint-Augustin.

Autres informations : Au mois d'août, l'éperlan est présent dans le secteur du Petit Rigolet.

Sites d'intérêts particuliers : L'Anse «*Clay Cove*» a été sélectionnée pour sa richesse écologique. La chasse illégale à la sauvagine compromet sa conservation (annexe 3, fiche 10).



#### **4.2.10 Secteur Archipel de Saint-Augustin (12O/1, 12O/8)**

La côte du secteur de l'Archipel de Saint-Augustin est constituée à plus de 95% de côtes rocheuses. Dans tout le secteur, la ligne côtière est relativement irrégulière et le relief est par endroits très escarpé. La côte est découpée par endroits, par de longs bras marins étroits très encaissés. Plusieurs secteurs de falaises s'y retrouvent. Comme le paysage est particulièrement accidenté, les zones de dépôts meubles sont peu présentes dans le secteur.

Les îles rocheuses de l'Archipel de Saint-Augustin constituent une partie importante de l'environnement côtier. D'importants lacs déversent leurs eaux par l'entremise de petits cours d'eau dans les havres et les baies qui pénètrent profondément à l'intérieur de la côte.

Les zones d'estrans et de marais sont peu étendues et confinées dans le fond des baies.

#### **Informations provenant des entrevues**

*Entrevues correspondantes : Annexe 4, fiche 22*

Végétation : Les marais salés et les zosteraies représentent moins de 5% de ce territoire. Un seul des six sites identifiés par photo-interprétation a été confirmé par entrevues. Aucune prairie de laminaires n'a été identifiée.

Aires de frai : Le capelan fraie dans le secteur de l'Île Sandy et des Îles Marsal.

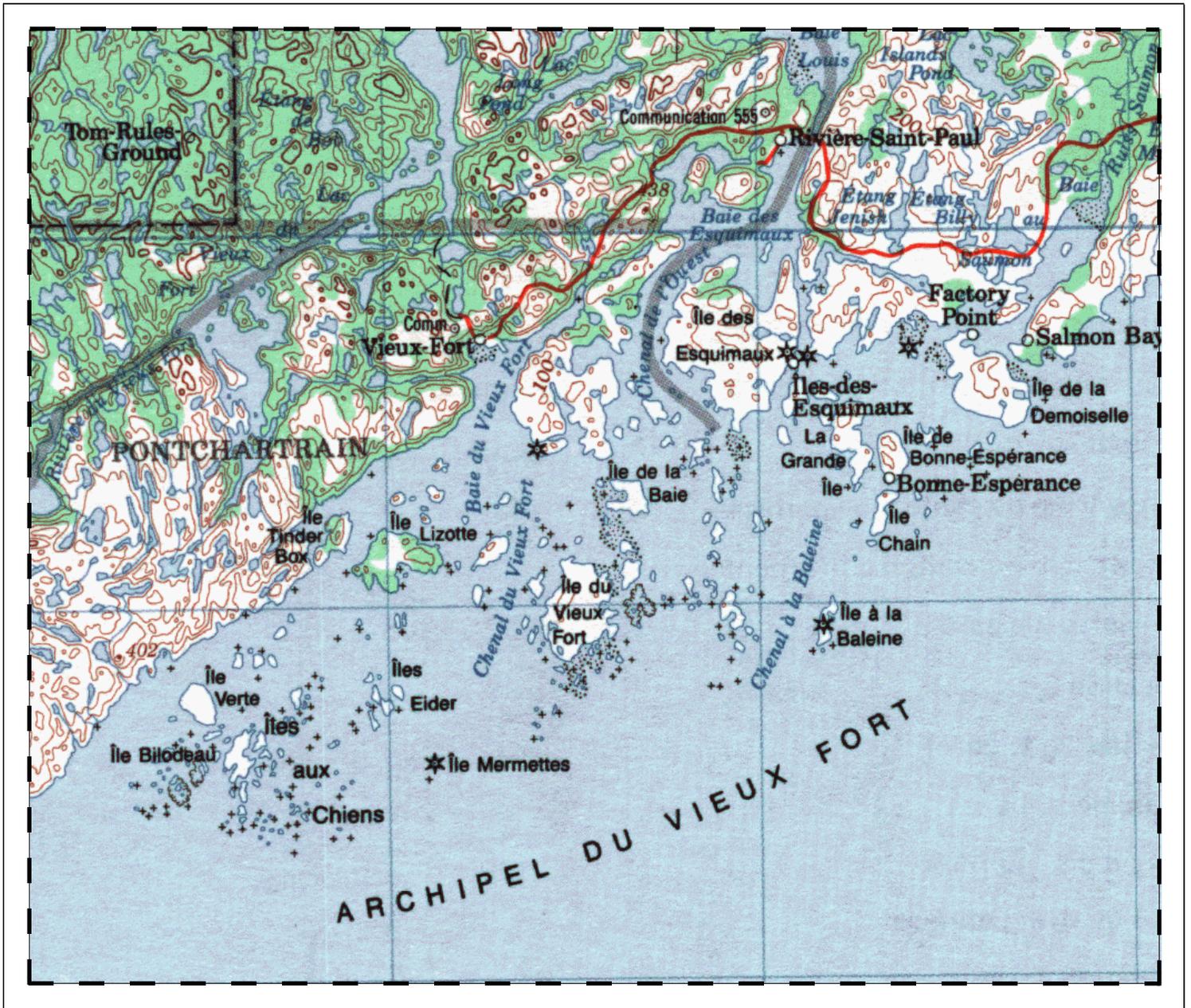
Sites de nidification : Aucun site n'a été identifié.

Échoueries : Le phoque commun est vu régulièrement dans l'Archipel de Saint-Augustin.

Cueillette de mollusques : Les moules et myes sont cueillies dans le Havre Bayfield.

Pêche blanche : Aucun site n'a été identifié.

CARTE 13 : SECTEUR VIEUX FORT / RIVIÈRE SAINT-PAUL



Échelle : 1 : 175 000

#### **4.2.11 Secteur Vieux Fort / Rivière Saint-Paul (12P/5)**

La côte du secteur Vieux Fort / Rivière Saint-Paul est constituée à plus de 85% de côtes rocheuses, particulièrement dans le secteur ouest. Dans cette partie du secteur, la ligne côtière est assez régulière et le relief généralement escarpé. Plusieurs îles de l'Archipel du Vieux Fort sont ceinturées de récifs.

La zone à l'est du territoire (de la Baie au Saumon à la Baie des Cinq Lieues) regroupe des segments côtiers de basses terres composés de matériaux meubles sableux à argileux. On y retrouve quelques plages et des marais côtiers.

Les zones d'estrans et de marais littoraux sont confinées au fond des baies. Ces habitats, associés à des milieux meubles, sont particulièrement présents dans la Baie au Saumon.

Outre la Rivière Saint-Paul, l'hydrographie est caractérisée par des cours d'eau de faible importance.

#### **Informations provenant des entrevues**

*Entrevues correspondantes : Annexe 4, fiches 23 à 25, 27*

Végétation : Les marais salés et les zosteraies représentent environ 5% du territoire cartographié. La majorité d'entre eux étant située à l'est de Vieux Fort. L'importance de recouvrement par la zostère n'a pas été déterminée. La majorité des sites a été localisée par entrevues seulement. Quatre sites de laminaires communes ou criblées ont été identifiés.

Aires de frai : Le capelan frayait autour des Îles aux Chiens, dans la Baie du Vieux Fort ainsi qu'au sud de l'Île du Vieux Fort. Sa présence n'a pas été notée depuis une dizaine d'années. Le secteur est de l'Île à la Baleine a été identifié comme frayère à Hareng. La présence d'œufs sur les engins de pêche à homard a également été notée dans le Passage Job's.

Sites de nidification : La sterne est présente sur la majorité des cayes. Le guillemot est présent sur un îlot des Îles aux Chiens ainsi que sur les îles Bulman, de la Baleine, du Lion, Spread et Bar. Le goéland colonise les Îles Lizotte et ils sont présents avec le canard noir sur les îles Goddard, de la Demoiselle, du Vieux Fort, de la Baleine, Cove et Tent. Les îles Eider et Mermette ont également été mentionnées comme aires de nidification importantes mais les espèces présentes n'ont pas été précisées.

Échoueries : Le phoque commun est présent dans le secteur sud de l'Île des Esquimaux. La mise bas est observée en juin, sur les plages, à l'embouchure de la Rivière Saint-Paul.

Cueillette de mollusques : Les myes et les moules sont cueillies autour des Îles aux Chiens, dans la Baie du Vieux Fort, dans le West Channel, dans la Baie de Bonne Espérance ainsi que dans la Baie au Saumon. Un secteur d'importance pour les bigorneaux a été localisé au sud de l'Île des Esquimaux. La présence de pétoncles géants a été soulevée dans les baies au Saumon et de Bonne Espérance.

Pêche blanche : L'éperlan et la truite sont pêchés sous la glace dans la Rivière Saint-Paul.

Autres informations : La présence de grosses poules de mer juvéniles a été soulevée dans le Passage Champlain. Des moules juvéniles sont retrouvées dans le canal de la Rivière Saint-Paul. Une épave a été localisée dans la Baie des Rochers.

Sites d'intérêts particuliers : L'Île aux Chiens a été sélectionnée pour ses richesses écologiques et archéologiques. L'augmentation de résidences secondaires peut compromettre sa conservation (annexe 3, fiche 12). L'Île de Bonne Espérance a été sélectionnée principalement pour ses richesses archéologiques. Les activités des plongeurs sportifs mettent en danger la conservation du patrimoine historique (annexe 3, fiche 13).

CARTE 14 : SECTEUR MIDDLE BAY / BLANC-SABLON



Échelle : 1 : 150 000

#### **4.2.12 Secteur Middle Bay / Blanc-Sablon (12P/6)**

La côte du secteur Blanc-Sablon est constituée à plus de 80% de côtes rocheuses, et comprend des falaises rocheuses entre la Baie des Belles Amours et l'Anse Deep Cove, soit pour l'ensemble de la partie nord de la Baie de Brador. Dans cette partie du secteur, la ligne côtière est assez régulière et le relief très escarpé.

Les péninsules comprises entre la Baie des Cinq Lieues et la Pointe-Rocheuse sont constituées, en partie, de matériaux meubles qui constituent des plages et des zones d'estrans.

Les récifs sont surtout présents dans la partie est du secteur, soit entre l'Anse Deep Cove et l'Anse aux Canards, entre la Pointe Jones et la Pointe à la Barque et ceinturant le village de Lourdes-de-Blanc-Sablon au sud. Les îles Greenly, Verte et au Bois sont également constituées, en partie, de récifs.

Contrairement à l'ensemble du territoire archipélagique de la Basse-Côte-Nord, l'Archipel de Blanc-Sablon est constitué de peu d'îles, mais celles-ci sont de taille assez importante. Plusieurs îles de l'Archipel du Vieux Fort sont ceinturées de récifs.

L'hydrographie est caractérisée par des cours d'eau de faible importance.

#### **Informations provenant des entrevues**

*Entrevues correspondantes : Annexe 4, fiches 23 à 31*

Végétation : Les marais salés et les zosteraies représentent moins de 5% de ce territoire. Tous les sites identifiés par photo-interprétation ont été confirmés par entrevues. Quelques prairies de laminaires communes et criblées ont été localisées.

Aires de frai : Des sites de frai pour le capelan ont été identifiés aux endroits suivants: la Pointe des Cinq Lieues, la Baie du Milieu, le Western Passage, le secteur au nord de la Pointe Rocheuse, l'Anse Louis, le secteur à l'est de la Pointe Jones, l'Anse des Dunes, l'Anse Lazy, la Pointe Lazy, la Pointe Morel, l'Anse Morel et le Havre Job's Room. Sa présence est irrégulière depuis 10 ans. Les œufs de harengs sont observés sur les engins de pêche à homard à des profondeurs de 15 mètres et ce, au mois de juillet. Le secteur au sud de l'Île au Bois a été identifié comme aire de frai pour le hareng. Aucun cours d'eau n'a été identifié comme frayère à éperlan bien que sa présence soit possible dans les ruisseaux du Lac Smelt, dans la Baie de Brador ainsi que dans les rivières Brador Est et Blanc Sablon. Des sites de frai pour la grosse poule de mer ont été identifiés dans le secteur de l'Île du Bassin, du Rocher Flat, de l'Anse des Dunes et dans la Baie de Blanc Sablon.

Sites de nidification : Le ROM de la Baie de Brador est situé dans ce secteur. Les sternes nichent sur le Rocher Flat, près de la Pointe Rocheuse, sur l'Île Longue, et sur l'île du Paresseux. On retrouve les goélands sur les îles du Bassin et au Bois. Les autres espèces observées en période de nidification dans la Baie de Brador sont: le guillemot à miroir, la marmette, le macareux et le petit pingouin. Le secteur allant de la Pointe Lazy à la Pointe au Petit Havre recèle des sites de nidification pour le bruant et le pluvier à collier.

Échoueries : Aucun site d'échouerie n'a été identifié bien que la présence des phoques gris, du Groenland et communs a été soulevée.

Cueillette de mollusques : Les moules et les myes sont cueillies dans les secteurs de la Baie des Cinq Lieues, la Pointe Seal, l'Anse de l'Isthme, le Havre et la Baie des Belles Amours, l'Anse aux Canards, l'Anse Deep Cove, l'Anse des Dunes et l'Île du Bassin.

Pêche blanche : Le buccin est pêché sous la glace dans la Baie du Milieu. L'Éperlan est pêché dans l'Anse aux Moustiques aux mois d'avril et mai. On capture également de la morue et du poulamon à cet endroit. La truite est pêchée sur plusieurs lacs où la capture d'éperlans est occasionnelle.

Autres informations : Une ferme maricole est exploitée dans l'Anse des Belles Amours. La présence de plies dans le secteur de la Pointe de l'Ouest de l'Île Verte a été soulevée. La présence d'importants bancs de lançons a été notée entre les îles au Bois et Verte. La tortue Luth est observée dans le secteur situé à environ 8 km au sud de l'Île Verte. La présence de morues est notée autour des Îles. Le secteur comporte des plantes rares identifiées par le Ministère de l'Environnement et de la Faune en 1995. Les limicoles sont présents à l'automne et fréquentent les secteurs allant de Brador à la Pointe à la Barque ainsi que de la Pointe à la Chasse et Les Barachois. Quatre épaves ont été localisées dont deux à l'Anse au Clair (Labrador).

Sites d'intérêts particuliers : La Baie des Belles Amours a été sélectionnée pour ses richesses biologiques. L'excavation de matériaux meubles peut compromettre sa conservation (annexe 3, fiche 14). L'Anse aux Moustiques (annexe 3, fiche 15) et l'Île du Bassin (annexe 3, fiche 16) ont également été sélectionnées pour leurs richesses biologiques. La Baie de Brador, englobant les deux sites précédents, comporte des richesses biologiques. L'excavation de matériaux meubles ainsi que la circulation des véhicules hors route compromettent la conservation des habitats (annexe 3, fiche 17). L'Île Verte a été sélectionnée pour sa richesse archéologique (annexe 3, fiche 18). Les Barachois comporte une richesse biologique. Le remblayage et les modifications de son écoulement naturel compromettent sa conservation (annexe 3, fiche 19).

**TABLERAU 2 : NOMBRE D'HABITATS ET SITES D'INTÉRÊTS PARTICULIERS IDENTIFIÉS PAR SECTEUR**

Secteur	Zosteraires	Marais	Laminaires	Frayères potentielles			Sites de modification	...choueries	Sites d'intérêts particuliers
				...perlan	Hareng	Capelan			
Baie-Johan-Beetz	10	7	1	1	n.i.	n.i.	Rom Washishou +1	3	1
Aguanish	7	7	n.i.	1	n.i.	1	Rom Washishou	n.i.	n.i.
Natashquan / Kégaska	6	3	2	5	n.i.	3	4	2	2
La Romaine	12	2	2	n.i.	1	2	Rom +1	2	n.i.
Wolf Bay	8	1	4	1	4	2	Rom Eles Ste Marie +1	1	n.i.
Chevery / Tête-à-la-Baleine	18	10	6	3	4	2	Rom Eles Ste Marie +1	3	2
Baie-des-Moutons	2	4	7	3	n.i.	10	Rom +3	4	1
La Tabatière	10	2	8	n.i.	n.i.	7	10	5	4
Saint-Augustin	8	4	n.i.	1	n.i.	n.i.	Rom	1	1
Archipel de Saint-Augustin	1	1	n.i.	n.i.	n.i.	2	n.i.	n.i.	n.i.
Vieux fort / Rivière Saint-Paul	14	12	4	n.i.	2	6	15	1	2
Middle Bay / Blanc Sablon	12	6	6	n.i.	1	14	Rom +6	n.i.	6
<b>Total</b>	108	59	40	15	12	49	7 Rom +42	22	19

## 5. DISCUSSION

La disponibilité des ouvrages ciblés et la facilité d'accès à ces documents se sont avérées des facteurs qui ont limité l'approche au niveau de la recherche bibliographique. Les recherches bibliographiques sur les habitats marins et côtiers sensibles ne nous ont permis d'orienter que ponctuellement notre niveau d'intervention dans le cadre de ce projet. Jones et Whites (1997) résument bien le niveau de connaissances disponibles actuellement sur le sujet : *« Peu d'attention a été portée à la biologie de certaines régions du Golfe. Ainsi, le nord-est du Golfe a été particulièrement négligé. Les oiseaux marins et les baleines se nourrissent à foison dans cette région, ce qui indique généralement une productivité élevée. Les données antérieures indiquant que le nord-est du Golfe est une région relativement peu productive sont peut-être erronées. Les lacunes dans l'information dont nous disposons indiquent une connaissance inadéquate des conditions existantes. »*

Règle générale, il fut assez difficile, à partir de notre bureau de Sept-Îles, de pouvoir accéder aux documents traitant des caractéristiques océanographiques, physiques, biologiques et géologiques du secteur à l'étude. L'information se trouve généralement à l'intérieur des bibliothèques des organismes, des ministères et des centres de recherches spécialisés dans ce type de recherche qui sont situés à l'extérieur de la région. C'est pourquoi, considérant les facteurs limitant notre recherche (temps et argent), l'aspect de la recherche bibliographique mériterait d'être approfondi ultérieurement.

Vous retrouverez cependant, en annexe 5, une sélection non exhaustive d'ouvrages traitant des éléments abordés dans le cadre de ce projet.

Les photographies aériennes fournies, ont été produites en 1989 et 1997 et les cartes aériennes et marines datent des années 1973 à 1981, de sorte que certains phénomènes très dynamiques ont possiblement évolué depuis ces périodes. Les zones d'estrans, les plages et marais intertidaux sont au nombre des habitats ayant pu subir des modifications spatiales au cours de ce délais. Les côtes rocheuses, les récifs, les rivières et leurs embouchures n'ont pu subir que des modifications peu significatives.

La concordance entre les marais identifiés par photo-interprétation et ceux localisés par entrevues démontre l'efficacité de la première méthode ainsi que la fiabilité de l'information obtenue par entrevues. Par ailleurs, la présence d'information n'ayant pas été doublement validée (localisé par seulement l'une ou l'autre des méthodes) ainsi que les quelques zones réfutées témoignent de la pertinence d'utiliser la combinaison des deux méthodes. Les entrevues ont également été nécessaires pour distinguer les marais des herbiers à zostère. En ce qui concerne les marais, leur classement n'a pu être effectué à partir des informations obtenues. Ainsi, nous n'avons pas distingué marais salés et prairies salées et il est également possible que certains marais d'eau douce ou que certaines zones d'herbacées terrestres aient été identifiés comme marais salés.

Bien que la localisation des herbiers à zostère soit fiable, l'importance de ceux-ci est difficilement évaluable. La photo-interprétation n'étant pas suffisamment précise pour en évaluer la superficie et le recouvrement et les entrevues n'ayant que rarement précisé cette information.

Les indices sur lesquels se sont appuyés les pêcheurs pour localiser les prairies de laminaires laissent soupçonner que certains sites ont pu être faussement localisés. Les laminaires étant facilement entraînées dans les courants, leur présence dans les filets des pêcheurs ne reflète pas nécessairement la présence d'une prairie. Néanmoins, l'information recueillie est un bon point de départ pour une recherche plus approfondie. La méthode la plus efficace pour localiser et pour évaluer l'importance des prairies de laminaires serait par la plongée.

La fiabilité de l'information concernant les sites de frai varie d'une espèce à l'autre. En ce qui a trait au capelan, la récolte traditionnelle qui se déroule sur les sites de frai et pendant la période de reproduction de l'espèce ne laisse aucun doute quant à l'identification des frayères. Les sites en eaux profondes s'avèrent également des frayères potentielles puisque selon Leim & Scott (1966), l'espèce fraie sur les plages de sable ainsi qu'à des profondeurs pouvant atteindre 45 m. Les entrevues ont également révélé que le frai du capelan n'est pas observé de façon régulière et que parmi les sites identifiés certains n'ont pas été utilisés depuis plusieurs années. La plupart des frayères que nous avons localisées à l'est de Vieux Fort ont également été identifiées par Biorex (1996).

D'autre part, l'identification des frayères à éperlan est d'autant plus difficile que les gens ne pêchent pas l'espèce de façon systématique durant sa période de reproduction et que de plus, l'espèce comporte des communautés dulcicoles et anadromes distinctes. En effet, l'information obtenue laisse croire qu'il y a ambiguïté entre les deux communautés. L'étude de Biorex (1996) a identifié la présence de l'éperlan dans 23 cours d'eau. Nous en avons identifié 16 dont 5 sont retrouvés dans la liste de Biorex. Plusieurs des cours d'eau identifiés comportent des rapides près de leur embouchure. Un travail sur le terrain serait nécessaire pour évaluer l'importance des obstacles et identifier, de façon certaine, les frayères à éperlan.

Les frayères à hareng sont identifiées de façon certaine par la présence d'œufs sur les engins de pêche (autres que les filets maillants) ainsi que par l'observation de laitance sur l'eau. Par contre, ces observations ne nous permettent pas d'évaluer l'importance des sites de reproduction. D'autre part, il est possible que certains pêcheurs aient élargi la notion de frayères, à la présence de bancs de harengs importants. Les entrevues ont également soulevé la baisse de la population de harengs. Bien souvent, la présence d'œufs ou de laitances est irrégulière et peut ne pas avoir été observée depuis plusieurs années sur les sites identifiés. Selon la littérature (Mousseau, P et all. 1997), les principales frayères à hareng de la Basse-Côte-Nord sont situées près de La Tabatière et de Harrington Harbour.

Sept refuges d'oiseaux migrateurs sont dénombrés sur le territoire compris entre Baie-Johan-Beetz et Blanc Sablon, pour lesquels une banque considérable d'information est acquise (Gilles Chapdelaine, comm. pers.) . Les sites de nidification que nous avons localisés à l'extérieur des ROM viennent accroître les connaissances concernant les oiseaux nicheurs du secteur. Des préoccupations importantes ont été soulevées concernant la conservation et la protection des espèces nicheuses et migratrices. La cueillette d'œufs et surtout la pratique illégale de chasse printanière dans les ROM, autant qu'ailleurs, inquiète la population.

L'inventaire aérien des pinnipèdes effectué par le ministère des Pêches et des Océans en 1996 a fourni une gamme complète d'information sur les aires de mise bas et les échoueries du golfe Saint-Laurent. Les sites de rassemblements des phoques que nous avons localisés sont ponctuels.

La littérature fournit peu d'information sur les activités de cueillette artisanale de mollusques et de pêche blanche. L'étude de Biorex (1996) a identifié quelques secteurs où ces activités sont pratiquées. L'information que nous avons acquise vient compléter et préciser les données actuelles. Les secteurs de pêche blanche où l'éperlan est capturé en eau saumâtre peuvent s'avérer utiles pour localiser les aires de frai.

Dix-neuf sites d'intérêts particuliers ont été ciblés par les gens rencontrés. Notre intérêt porte davantage sur les quatorze sites arborant une richesse de ressources écologiques. Plusieurs de nos recommandations visent à corriger les facteurs présents qui nuisent à la conservation de ses sites.

## 6. RECOMMANDATIONS

- Considérant l'importance de mieux protéger et gérer les milieux sensibles, nous recommandons d'étendre l'acquisition des connaissances à l'ensemble du territoire de la ZIP.
- Considérant les limites et méthodes employées dans le cadre de cette étude, les secteurs jugés les plus intéressants devraient faire l'objet d'étude de caractérisation plus approfondie.
- Considérant la sous-utilisation des réseaux de diffusion de l'information dans les localités de la Basse-Côte-Nord, des moyens devront être mis en place afin de doter ces localités d'études, d'ouvrages et de renseignements contribuant à la connaissance des caractéristiques environnementale du territoire.
- Considérant le déclin de l'économie locale à la suite de la diminution des stocks de poissons de fond, nous recommandons de conscientiser les usagers à l'importance de la mise en valeur des ressources et des habitats du territoire à l'étude.
- Considérant l'information pouvant être acquise via la photo-interprétation, nous recommandons de compléter la couverture du territoire à l'aide des photos aériennes et d'en faire l'interprétation.
- Considérant l'implication de plusieurs intervenants dans l'exploitation des ressources de la Basse-Côte-Nord, nous recommandons que la ZIP Côte-Nord du Golfe favorise la concertation entre ceux-ci afin d'assurer la protection des milieux vulnérables.
- Étant donné les modifications du milieu apportées par la construction de la centrale hydroélectrique du Lac Robertson, nous recommandons de faire des démarches auprès d'Hydro-Québec pour que soit mise en branle la méthode de compensation proposée pour palier à la perte d'habitats du saumon.

## 7. CONCLUSION

Ce travail de recherche tenu par le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe était, au départ, un défi difficile à surmonter étant donné le manque de connaissances précises sur le sujet, l'étendue du territoire et l'isolement. Néanmoins, il nous aura permis d'approfondir les connaissances sur les milieux sensibles situés le long du littoral de la Côte-Nord. L'enquête sur le terrain s'avère sans aucun doute l'élément qui aura le plus contribué à localiser les secteurs préalablement recherchés. Il est évident qu'étant donné l'immensité du territoire à couvrir, il nous est apparu impensable de pouvoir l'explorer intégralement et, malgré la recherche bibliographique et l'analyse des photographies aériennes du territoire, il nous aurait été impossible de valider nos informations sans la précieuse collaboration des résidents, des pêcheurs et des utilisateurs du territoire.

La méthode employée met en lumière les richesses écologiques de cette région jusqu'à maintenant très peu documentées sur le sujet. Nous nous sommes vite rendu compte que la littérature concernant cette portion de territoire ne contribuerait que très peu à orienter nos recherches. L'analyse des photographies aériennes s'est cependant avérée une stratégie efficace qui a su orienter les actions de notre biologiste sur le terrain, et ce, même si les données ont été vérifiées en période hivernale. L'information recueillie demeure somme toute virtuelle et son potentiel ne sera mis en valeur que lorsque ces informations seront validées. C'est pourquoi nous attachons beaucoup d'importance à poursuivre les recherches à l'intérieur d'une seconde phase.

Plusieurs habitats ont déjà un statut de protection, mais le manque de ressources pour en assurer la surveillance rend presque dérisoire la pratique de telles mesures. Dans des endroits aussi isolés, le braconnage et le non-respect des grands principes de conservation demeurent encore des activités pratiquées en ces lieux.

Nous pouvons donc conclure que la méthode de travail expérimentée par le Comité ZIP, méthode faisant appel aux connaissances des gens du milieu, représente l'une des avenues intéressantes afin de poursuivre et mettre à jour les connaissances générales de ce secteur afin de mettre en place un système adéquat de mesures d'urgence en cas de déversement accidentel. La collaboration entre le Comité ZIP et les différents intervenants s'avère intéressante et mériterait de se poursuivre. De part son mandat, sa mission et sa souplesse d'intervention, le Comité ZIP est en mesure d'effectuer une bonne partie du travail sur le terrain. Nous espérons que ce nouvel apport d'information sur les milieux sensibles que nous avons identifiés dans le cadre de ce projet servira de base à de nouvelles avenues de recherche.

## 8. BIBLIOGRAPHIE

- Parent, S. , Dictionnaire des Sciences de l'environnement, Ed. Broquet, 748 pages.
- Leim, H. et Scott, W. (1996), Fishes of the Atlantic coast of Canada. Fisheries Research Board of Canada. 485 pages.
- Morrisset, P. et Garneau, G. (1995), Les plantes susceptibles d'être désignées, menacées ou vulnérables et autres plantes rares de la région de Blanc-Sablon, Basse-Côte-Nord. M.E.F. du Québec, Direction de la conservation et du patrimoine écologique. 48 pages.
- Beaulieu, C. et Tremblay, G. (1994), Centrale du Lac Robertson. Options de remplacement à l'aménagement de la Rivière Ha! Ha!, Groupe environnement Shooner Inc. pour Hydro-Québec, 35 pages.
- Martineau, R. et Brouard, D. (1991), Centrale Lac Robertson – Programme d'implantation des mesures d'atténuation. Groupe environnement Shooner Inc. pour Hydro-Québec, 50 pages.
- Mousseau et all. (1997), Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du golfe du Saint-Laurent et de la Baie des Chaleurs. Rapport technique. 437 pages.
- Meltzer Recherche et Consultation (1996), Identification d'aires marines représentatives de la région de la Plate-forme du golfe nord, préparé pour Parcs Canada et Patrimoine Canadien.
- GDG Environnement Ltée (1994), Centrale Lac Robertson – Programme de suivi environnemental. Inventaire de la sauvagine et des mammifères marins 1993, Document de travail. Rapport présenté à Hydro-Québec, 25 pages.
- Morneau, F. (1998), Centrale Lac Robertson – Programme de suivi environnemental. Inventaire de la sauvagine 1997 et 1998, rapport présenté à Hydro-Québec, 21 pages.
- Doyon, J.F. et Dusseault, D. (1998), Suivi environnemental du réservoir Robertson (1990-1997). Évolution de la qualité de l'eau, des communautés de poissons et du mercure. Rapport présenté à Hydro-Québec. 76 pages.
- Couture, R. (1997), Suivi environnemental Lac Robertson – Océanographie de la zone d'épanchement de la centrale Lac Robertson en milieu estuarien. Rapport présenté à Hydro-Québec.
- Gagnon, M. (1997), Bilan régional Côte-Nord Anticosti, Zone d'intervention prioritaire, Centre Saint-Laurent, Environnement Canada – Région du Québec. 76 pages.
- Pêches et Océans Canada (1997), Évaluation du milieu marin de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, Programme d'étude des produits marins et toxiques.
- Pêches et Océans Canada (1992), Atlas de la pêche à la crevette nordique dans le golfe du Saint-Laurent 1982-1991: capture, effort, rendement, saison. Rapport technique canadien des sciences halieutiques et aquatiques 1900.

Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec (1976), La pêche des pétoncles dans le golfe du Saint-Laurent, cahiers d'information no. 72.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (1982), Données biologiques sur le pétoncle d'Islande et le pétoncle géant de la Basse-Côte-nord du Québec. Cahier d'information no. 99.

Pêches et Océans Canada (1990), Distribution et biologie du pétoncle d'Islande de la Côte-Nord du golfe du Saint-Laurent, Rapport technique canadien des sciences halieutiques et aquatiques 1748.

Pêches et Océans Canada (1987), Échouages de mammifères marins sur les côtes du Québec dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent de 1982 à 1985. Rapport technique canadien des sciences halieutiques et aquatiques 1506.

Pêches et Océans Canada (1995), Distribution, croissance et mortalité du pétoncle géant entre Kégaska et Vieux Fort sur la Basse-Côte-Nord du Québec en 1993. Rapport technique canadien des sciences halieutiques et aquatiques 2033.

**ANNEXE I**  
**COORDONNÉES GÉODÉSIQUES RÉFÉRENTIELLES**  
**DES MARAIS ET ZOSTERAIES**

No. Ref.	LATITUDE			LONGITUDE		
	Degrés	Minutes	Secondes	Degrés	Minutes	Secondes
1	50	17	16	62	53	00
2	50	18	30	62	46	10
3	50	18	11	62	44	20
4	50	18	27	62	43	43
5	50	18	24	62	43	25
6	50	18	39	62	42	25
7	50	16	36	62	43	05
8	50	16	26	62	33	53
9	50	17	11	62	24	53
10	50	16	31	62	22	35
11	50	16	13	62	22	15
12	50	17	16	62	21	00
13	50	17	10	62	20	50
14	50	16	08	62	19	45
15	50	13	11	62	02	53
16	50	13	29	62	02	20
17	50	13	20	62	01	28
18	50	13	07	62	00	40
19	50	12	52	62	00	10
19b	50	12	52	61	51	23
20	50	11	34	61	50	15
21	50	11	31	61	49	30
22	50	11	41	61	49	08
23	50	10	18	61	23	30
24	50	10	30	61	22	30
25	50	10	49	61	10	35
26	50	11	43	60	56	42
27	50	12	39	60	49	34

No. Ref.	LATITUDE			LONGITUDE		
	Degrés	Minutes	Secondes	Degrés	Minutes	Secondes
28	50	12	25	60	49	34
29	50	12	45	60	51	53
30	50	12	14	60	49	24
31	50	12	44	60	49	05
32	50	12	20	60	48	50
33	50	14	07	60	44	08
34	50	13	00	60	43	15
35	50	12	41	60	40	53
36	50	13	57	60	32	10
37	50	14	10	60	31	10
38	50	14	13	60	29	50
39	50	13	16	60	08	13
40	50	13	08	60	07	56
41	50	13	36	60	07	30
42	50	14	18	60	07	15
43	50	13	23	60	06	15
44	50	14	23	60	04	13
45	50	14	45	60	04	00
46	50	16	13	59	56	55
47	50	23	15	59	52	18
48	50	23	20	59	49	30
49	50	23	32	59	49	08
50	50	24	13	59	48	13
51	50	25	36	59	49	18
52	50	25	19	59	48	20
53	50	25	37	59	47	20
54	50	25	57	59	46	08
55	50	27	05	59	44	13

No. Ref.	LATITUDE			LONGITUDE		
	Degrés	Minutes	Secondes	Degrés	Minutes	Secondes
56	50	33	29	59	25	55
57	50	34	16	59	26	50
58	50	34	39	59	25	38
59	50	35	42	59	27	33
60	50	35	26	59	26	48
61	50	37	18	59	25	40
62	50	36	10	59	24	43
63	50	38	55	59	23	13
64	50	40	32	59	19	23
65	50	41	31	59	19	22
66	50	41	57	59	19	05
67	50	41	53	59	17	04
68	50	43	44	59	15	42
69	50	44	03	59	12	08
70	50	44	32	59	06	03
71	50	46	31	59	05	05
72	50	56	44	58	59	05
73	50	57	03	58	58	30
74	50	58	05	58	58	07
75	51	00	32	59	00	00
76	51	01	23	58	58	01
77	51	02	10	58	58	01
78	51	02	53	58	54	50
79	51	03	19	58	55	18
80	51	03	28	58	54	08
81	51	04	49	58	47	13
82	51	05	57	58	47	13
83	51	04	18	58	45	38

No. Ref.	LATITUDE			LONGITUDE		
	Degrés	Minutes	Secondes	Degrés	Minutes	Secondes
84	51	06	00	58	45	38
85	51	10	26	58	36	28
86	51	11	34	58	36	40
87	51	12	19	58	36	48
88	51	12	39	58	37	35
89	51	16	32	58	36	55
90	51	12	44	58	23	00
91	51	25	06	57	47	23
92	51	22	42	57	46	29
93	51	23	15	57	46	16
94	51	23	29	57	46	05
95	51	27	52	57	45	30
96	51	23	52	57	44	23
97	51	24	00	57	43	44
98	51	24	19	57	43	26
99	51	26	15	57	42	00
100	51	26	36	57	41	21
101	51	25	06	57	38	39
102	51	25	23	57	38	23
103	51	26	06	57	38	21
104	51	26	02	57	37	18
105	51	25	41	57	39	44
106	51	24	57	57	38	31
107	51	26	15	57	37	18
108	51	27	16	57	36	02
109	51	27	29	57	35	08
110	51	26	21	57	34	04
111	51	26	11	57	32	21

No. Ref.	LATITUDE			LONGITUDE		
	Degrés	Minutes	Secondes	Degrés	Minutes	Secondes
112	51	26	47	57	30	55
113	51	27	34	57	28	15
114	51	28	55	57	27	20
115	51	28	08	57	27	04
116	51	28	45	57	26	35
117	51	27	34	57	27	00
118	51	28	31	57	25	48
119	51	29	45	57	16	40
120	51	29	52	57	15	38
121	51	29	52	57	15	15
122	51	29	46	57	14	28
123	51	20	39	57	14	35
124	51	25	28	57	08	35
125	51	25	37	57	08	10

**ANNEXE II**  
**LISTE DES PERSONNES RESSOURCES**

<b>Nom</b>	<b>Secteur</b>	<b>Occupation</b>
Pierre Bourque	Baie-Johan-Beetz	Pêcheur de homards
Pierre-Paul Blais	Aguanish	Pêcheur de crabes
Romuald Gallant	Aguanish	Tourisme
Grégoire Kaltush	Pointe-Parent	Conseil de Bande des Montagnais
Joseph Tettaut	Pointe-Parent	Conseil de Bande des Montagnais
Mathias Mesténapéo	Pointe-Parent	Conseil de Bande des Montagnais
Magella Landry	Natashquan	Développement touristique, ancien pêcheur
Ronald Deraps	Natashquan	Pêcheur
Freddy Jones	Kégaska	Comité des pêcheurs
John Evans	Kégaska	Comité des pêcheurs
Raymond Bobitt	Kégaska	Comité des pêcheurs
Florent Guillemette	La Romaine	Comité des pêcheurs
Gérald Guillemette	La Romaine	Comité des pêcheurs
Réjean Guillemette	La Romaine	Comité des pêcheurs
Alain Guillemette	La Romaine	Plongeur
Bertrand Guillemette	La Romaine	Plongeur
James Jones	Wolf Bay (Baie des Loups)	Comité des pêcheurs (Kégaska)
Cécil Ransom	Chevery	Comité des pêcheurs
Harry Jones	Chevery	Comité des pêcheurs
Willie-Dan Ransom	Chevery	Comité des pêcheurs
Tony Chadler	Chevery	Plongeur
Daniel Monger	Chevery	Secteur municipal
Richmond Monger	Chevery	Secteur municipal
Amy Evans	Harrington Harbour	Auberge
Austin Rowsell	Harrington Harbour	Pêcheur de homards
Wilson Evans	Harrington Harbour	Plongeur
Paul Rowsell	Harrington Harbour	Secteur municipal
Kelly Bobitt	Harrington Harbour	Tourisme
Gaetan Monger	Tête-à-la-Baleine	Comité des pêcheurs
Léopold Marcoux	Tête-à-la-Baleine	Comité des pêcheurs

<b>Nom</b>	<b>Secteur</b>	<b>Occupation</b>
Felix Monger	Tête-à-la-Baleine	Comité des pêcheurs
Michel Marcoux	Tête-à-la-Baleine	Comité des pêcheurs
Alberte Marcoux	Tête-à-la-Baleine	Tourisme Toutes-Îles
Lisette Guillemette	Tête-à-la-Baleine	Tourisme Toutes-Îles
Nicole Monger	Tête-à-la-Baleine	Tourisme Toutes-Îles
Oscar Marcoux	Tête-à-la-Baleine	Tourisme Toutes-Îles
Clyde Bobitt	Baie des Moutons	Comité des pêcheurs
Craig Jones	La Tabatière	Comité des pêcheurs
Richmond Gallichon	La Tabatière	Comité des pêcheurs
Jamy Robertson	La Tabatière	Développement touristique
Frank Collier	La Tabatière	Biologiste
Paul Nadeau	La Tabatière	Directeur comités des pêcheurs
Thomas McKinnon	La Tabatière	Plongeur
Shelly Lavallée	Saint-Augustin	Comité des pêcheurs
Clyde Lavallée	Saint-Augustin	Comité des pêcheurs
Henry Driscoll	Saint-Augustin	Comité des pêcheurs
Léo McKinnon	Saint-Augustin	Comité des pêcheurs et plongeur
Dwight Bilodeau	Old Fort	Développement touristique
Harvey Spingle	Rivière Saint-Paul	Développement touristique
Sean Russel	Rivière Saint-Paul	Développement touristique
Donald Keats	Rivière Saint-Paul	Développement touristique
Norman Keats	Rivière Saint-Paul	Développement touristique
Pierce Nadeau	Rivière Saint-Paul	Développement touristique
Reginald Buckle	Rivière Saint-Paul	Développement touristique
William Roberts	Rivière Saint-Paul	Développement touristique
Anthony Buckle	Middle Bay	Comité des pêcheurs
Daniel Buckle	Middle Bay	Comité des pêcheurs
Edward Lavallée	Middle Bay	Comité des pêcheurs
Hollis Lavallée	Middle Bay	Comité des pêcheurs
Marcel Hobbs	Middle Bay	Comité des pêcheurs

<b>Nom</b>	<b>Secteur</b>	<b>Occupation</b>
Eric Lavallée	Middle Bay	Comité des pêcheurs
Mario Buckle	Middle Bay	Comité des pêcheurs
William Lavallée	Middle Bay	Comité des pêcheurs
Clifford Hart	Brador	Développement touristique
Delbert Etheridge	Brador	Développement touristique
Freddy Etheridge	Brador	Développement touristique
Harry Etheridge	Brador	Développement touristique
Ivan Etheridge	Brador	Développement touristique
Jody Etheridge	Brador	Développement touristique
Ross Fequet	Brador	Développement touristique
Sam Hobbs	Brador	Développement touristique
Terry Beaudouin	Lourdes-de-Blanc-Sablon	Agent de conservation
Daniel Perron	Lourdes-de-Blanc-Sablon	Agent des pêches
Jean-François Beaudouin	Lourdes-de-Blanc-Sablon	Comité des pêcheurs
Jean-Richard Joncas	Lourdes-de-Blanc-Sablon	Comité des pêcheurs
Joseph Labadi	Lourdes-de-Blanc-Sablon	Comité des pêcheurs
Robert Beaudouin	Lourdes-de-Blanc-Sablon	Comité des pêcheurs
Yves Joncas	Lourdes-de-Blanc-Sablon	Comité des pêcheurs
Carl Dobbin	Lourdes-de-Blanc-Sablon	Développement patrimoine historique
Gaetan Jones	Lourdes-de-Blanc-Sablon	Géographe
Carmen Leblanc	Lourdes-de-Blanc-Sablon	Plongeur
Claude Lavallée	Blanc-Sablon	Comité des pêcheurs
Lewis Letto	Blanc-Sablon	Comité des pêcheurs
Riley Lavallée	Blanc-Sablon	Comité des pêcheurs
Victor Letemplier	Blanc-Sablon	Comité des pêcheurs

**ANNEXE III**  
**SITES D'INTÉRÊTS PARTICULIERS**

Secteur: Baie-Johan-Beetz

**Fiche 1**

Carte référence: 12L/7

Sources: Pierre-Paul Blais, André Gallant, Pierre Bourque

**Nom du site**

**Baie Pontbriand**

**Description et caractéristiques**

**Richesses écologiques:** zosteraie, présence de plusieurs espèces de canards marins et de pinnipèdes. Secteur de pêche aux homards. Possibilité de cueillette de chicoutai. Secteur à l'abri du vent. Descente de canots. Halte routière.

**Utilisation actuelle**

La présence de halte routière rend possible l'observation.

**Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité**

n.i.

**Champ d'action**

Mise en valeur.

Secteur: Natashquan / Kégaska

**Fiche 2**

Carte référence: 12K/4

Source: Magella Landry

**Nom du site**

**La Grande Baie**

**Description et caractéristiques**

**Richesses écologiques:** zosteraie, présence de canards marins (eider à duvet, bec scie, garrot), cormorans et huarts. Bancs de sable. Cueillette de myes. Présence de phoques à l'automne.

**Utilisation actuelle**

Chasse à la sauvagine, cueillette de mollusques.

**Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité**

Un projet de développement portuaire est à l'étude par la compagnie minière Tiomines Ressources.

**Champ d'action**

Développer pour l'interprétation de la nature.

Secteur: Natashquan / Kégaska		<b>Fiche 3</b>
Carte référence: 12K/3		
Source: Comité de pêcheurs de Kégaska		
<b>Nom du site</b>	<b>Anse aux Huîtres (West Bay) et Baie Kégaska</b>	
<b>Description et caractéristiques</b>	<b>Richesses écologiques:</b> zosteraie, présence de pinnipèdes et de diverses espèces d'oiseaux, cueillette de mollusques, 30 km de plage.	
<b>Utilisation actuelle</b>	Cueillette de mollusques et chasse à la sauvagine.	
<b>Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité</b>	Chasse illégale.	
<b>Champ d'action</b>	Mise en valeur. Intégrer dans un plan d'urgence environnemental.	

Secteur: Chevery / Tête-à-la-Baleine		<b>Fiche 4</b>
Carte référence: 12J/11		
Sources: Richmond Monger, Daniel Monger, Nicole Monger, Alberte Marcoux, Oscar Marcoux, Lisette Guillemette, Frank Collier, Paul Nadeau		
<b>Nom du site</b>	<b>Secteur de l'Île Crescent</b>	
<b>Description et caractéristiques</b>	<b>Richesses écologiques:</b> zosteraie, marais salé, importante aire d'alimentation pour la bernache canadienne et certains canards marins (canard noir, sarcelle, garot, bec scie) y sont présents au printemps comme à l'automne.	
<b>Utilisation actuelle</b>	Chasse.	
<b>Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité</b>	Chasse illégale (printanière et excessive).	
<b>Champ d'action</b>	Inventaire faunique, protection, mise en valeur. Les acteurs voient la possibilité de créer une pourvoirie pour contrôler la chasse. Potentiel de pêche commerciale pour la mactre et la moule bleue.	

Secteur: Chevery / Tête-à-la-Baleine

**Fiche 5**

Carte référence: 12J/5 & 12J/6

Sources: Kelly Bobitt, Wilson Evans, Amy Evans, Austin Rowsell, Paul Rowsell, Nicole Monger, Alberte Marcoux, Oscar Marcoux, Lisette Guillemette

**Nom du site**

**Refuge d'oiseaux migrateurs de l'Île Sainte-Marie**

**Description et caractéristiques**

**Richesses écologiques:** sites de nidification pour diverses espèces d'oiseaux marins (macareux, petit pingouin, marmette de Troïl, guillemot à miroir, grand cormoran, cormoran à aigrette, sterne arctique et commune, huart à gorge rousse). Présence d'un phare et de deux maisons d'habitation.

**Utilisation actuelle**

La Québec Labrador Foundation y organise des séjours à caractère écologique pour les enfants. Les biologistes y étudient les colonies d'oiseaux. Tourisme Toutes-Îles y amène les gens pour l'observation de la faune et de la flore à partir des sentiers. Les logis.

**Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité**

Cueillette d'œufs et chasse illégale, utilisation sans surveillance.

**Champ d'action**

Surveillance accrue par les agents de la faune (résident en permanence en saison), sensibilisation, mise en valeur (utilisation écologique de l'Île).

Secteur: Baie des Moutons		<b>Fiche 6</b>
Carte référence: 12J/14		
Source: Clyde Bobitt		
<b>Nom du site</b>	<b>Baie du Portage</b>	
<b>Description et caractéristiques</b>	<b>Richesses écologiques et panoramiques:</b> présence du homard, crabe des neiges, hareng, saumon et truite, vue panoramique, baie rocheuse, petite plage de sable.	
<b>Utilisation actuelle</b>	Un projet de trottoirs de bois est actuellement en cours avec un programme du ministère du développement des ressources humaines. Les pêcheurs de Baie des Moutons empruntent la voie donnant accès au côté ouest de la Baie du Portage lorsque le mauvais temps les empêche de passer par le côté sud du Cap du Gros Mécatina.	
<b>Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité</b>	n.i.	
<b>Champ d'action</b>	Désir de faire un sentier reliant le secteur à l'ouest de la Baie du Portage à la communauté de Baie des Moutons. Mise en valeur.	

Secteur: La Tabatière		<b>Fiche 7</b>
Carte référence: 12J/15		
Sources: Frank Collier, Paul Nadeau		
<b>Nom du site</b>	<b>Plage the Sands</b>	
<b>Description et caractéristiques</b>	<b>Richesses écologiques:</b> présence de plusieurs espèces d'oiseaux. Plage de sable.	
<b>Utilisation actuelle</b>	n.i.	
<b>Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité</b>	Excavation pour extraction de sable.	
<b>Champ d'action</b>	Mise en valeur, possibilité de développer un sentier d'interprétation.	

Secteur: La Tabatière		<b>Fiche 8</b>
Carte référence: 12J/15		
Sources: Frank Collier, Paul Nadeau		
<b>Nom du site</b>	<b>Île du Gros Mécatina</b>	
<b>Description et caractéristiques</b>	<b>Richesses panoramiques:</b> côte rocheuse. Présence de plusieurs types d'habitats: plage sur le côté ouest, lac. Cueillette de chicoutai. Point de vue panoramique. Site d'observation de mammifères marins.	
<b>Utilisation actuelle</b>	Balades occasionnelles.	
<b>Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité</b>	n.i.	
<b>Champ d'action</b>	Mise en valeur.	

Secteur: La Tabatière		<b>Fiche 9</b>
Carte référence: 12J/15		
Source: Jamy Robertson		
<b>Nom du site</b>	<b>Baie des Ha! Ha!</b>	
<b>Description et caractéristiques</b>	<b>Richesses écologiques:</b> présence d'oiseaux nicheurs: eider à duvet, canard noir, bec scie, goéland, sterne et autres. Présence de poissons telle la truite, le saumon et la morue de roche. Présence de homards.	
<b>Utilisation actuelle</b>	Pêche à la truite et aux homards. Chasse à la sauvagine. Plusieurs chalets y sont installés.	
<b>Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité</b>	Le barrage hydroélectrique du Lac Robertson a déjà nuit à sa conservation.	
<b>Champ d'action</b>	Mise en valeur, restauration.	

Secteur: La Tabatière

**Fiche 10**

Carte référence: 12/02

Source: Thomas McKinnon

<b>Nom du site</b>	<b>Clay Cove</b> (à l'est de l'Anse de l'Argile)
<b>Description et caractéristiques</b>	<b>Richesses écologiques:</b> marais salé, zosteraie, secteur d'alimentation pour la sauvagine.
<b>Utilisation actuelle</b>	Chasse.
<b>Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité</b>	Chasse illégale (printanière).
<b>Champ d'action</b>	Protection, création d'un parc.

Secteur: Saint-Augustin

**Fiche 11**

Carte référence: 12O/1

Sources: comité de pêcheurs de Saint-Augustin (Léo McKinnon, Shelley Lavallée, Clyde Lavallée, Henry Driscoll)

<b>Nom du site</b>	<b>Île Bayfield</b> (secteur sud)
<b>Description et caractéristiques</b>	<b>Richesses panoramiques:</b> vue panoramique, plage de sable, cueillette de moules, site de frai du capelan, pêche à la truite, observation des baleines, site archéologique, présence de renards sur l'île.
<b>Utilisation actuelle</b>	Cinq chalets y sont installés.
<b>Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité</b>	Utilisation excessive des ressources.
<b>Champ d'action</b>	Mise en valeur par l'aménagement de sentiers. Les acteurs voient la possibilité de développer une pourvoirie.

Secteur: Vieux Fort / Rivière Saint-Paul		<b>Fiche 12</b>
Carte référence: 12P/5		
Source: Dwight Bilodeau		
<b>Nom du site</b>	<b>Îles aux Chiens</b>	
<b>Description et caractéristiques</b>	<b>Richesses écologiques et archéologiques:</b> aire de nidification pour plusieurs espèces d'oiseaux, cueillette de mollusques, site historique.	
<b>Utilisation actuelle</b>	Environ 25 chalets y sont installés.	
<b>Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité</b>	Augmentation du nombre de chalets, braconnage par les plongeurs.	
<b>Champ d'action</b>	Mise en valeur.	

Secteur: Vieux Fort / Rivière Saint-Paul		<b>Fiche 13</b>
Carte référence: 12P/5		
Sources: Harvey Spingle, Sean Russel		
<b>Nom du site</b>	<b>Île de Bonne Espérance</b>	
<b>Description et caractéristiques</b>	<b>Richesses archéologiques:</b> site historique, présence de fruits sauvages.	
<b>Utilisation actuelle</b>	Aucune.	
<b>Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité</b>	Les plongeurs sont un danger pour la conservation du patrimoine historique.	
<b>Champ d'action</b>	Mise en valeur.	

Secteur: Middle Bay / Blanc Sablon

**Fiche 14**

Carte référence: 12P/6

Sources: Carl Dobbin, Gaetan Jones

**Nom du site**

**Baie des Belles Amours**

**Description et caractéristiques**

**Richesses écologiques:** zosteraie et marais salé, présence de saumons, truites et mollusques, ferme maricole.

**Utilisation actuelle**

Chasse, pêche et cueillette de mollusques.

**Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité**

Excavation de matériaux meubles.

**Champ d'action**

Mise en valeur.

Secteur: Middle Bay / Blanc Sablon

**Fiche 15**

Carte référence: 12P/6

Sources: Terry Beaudouin, Carmen Leblanc

**Nom du site**

**Anse aux Moustiques**

**Description et caractéristiques**

**Richesses écologiques:** zosteraie, substrat rocheux, chute d'eau, pêche aux homards.

**Utilisation actuelle**

Des chalets y sont installés. Un point d'observation sur la chute a été aménagé.

**Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité**

n.i.

**Champ d'action**

Mise en valeur, site de plongée.

Secteur: Middle Bay / Blanc Sablon

**Fiche 16**

Carte référence: 12P/6

Sources: Terry Beaudouin, Carmen Leblanc, comité de pêcheurs de Brador

**Nom du site**

**Île du Bassin**

**Description et caractéristiques**

**Richesses écologiques:** site de nidification pour les sternes, secteur de pêche pour le saumon, la truite, le homard, le crabe et le capelan, cueillette de moules et de myes, cueillette de plaquebières, site de plongée, épave, site historique.

**Utilisation actuelle**

Quelques chalets y sont installés. Les gens y vont en promenade et pour cueillir les mollusques, activités de pêche aux alentours.

**Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité**

Les goélands envahissent l'île et font diminuer le nombre des autres oiseaux nicheurs.

**Champ d'action**

Mise en valeur, possibilité de refaire l'ancien quai.

Secteur: Middle Bay / Blanc Sablon

**Fiche 17**

Carte référence: 12P/6

Sources: Carl Dobbin, Gaetan Jones

**Nom du site**

**Baie de Brador**

**Description et caractéristiques**

**Richesses écologiques:** aire de nidification pour plusieurs espèces, zone de pêche à homard, cueillette de myes et de moules et pétoncles géants, milieu panoramique, chute d'eau, présence de plusieurs anses.

**Utilisation actuelle**

Un belvédère a été aménagé pour l'observation de la chute.

**Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité**

L'excavation des sablières est un danger potentiel ainsi que la circulation des VHR et des camions sur les dunes de sable.

**Champ d'action**

Parc marin, mise en valeur, programme de sensibilisation (usage des VHR).

Secteur: Middle Bay / Blanc Sablon

**Fiche 18**

Carte référence: 12P/6

Sources: Terry Beaudouin, Carmen Leblanc

**Nom du site**

**Île Verte**

**Description et caractéristiques**

**Richesses écologiques et archéologiques:** ROM de la Baie de Brador, vue panoramique, observation de baleines, des activités de pêche et de la voie maritime, bâtiments historiques, plage de sable (Anse de l'Est), cueillette de plaquebières.

**Utilisation actuelle**

Les bâtiments historiques, propriété de la municipalité, ont récemment été rénovés. Les gens s'y rendent pour la détente.

**Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité**

Vandalisme des bâtiments historiques.

**Champ d'action**

Mise en valeur.

Secteur: Middle Bay / Blanc Sablon

**Fiche 19**

Carte référence: 12P/6

Source: Daniel Perron

**Nom du site**

**Les Barachois**

**Description et caractéristiques**

**Richesses écologiques:** aire d'alimentation importante pour les limicoles durant l'automne.

**Utilisation actuelle**

Aucune.

**Facteurs pouvant nuire à la conservation de son intégrité**

Remblayage. Le canal d'écoulement créé l'an dernier nuit à la production primaire.

**Champ d'action**

Plate forme d'observation et d'interprétation.

**ANNEXE IV**  
**RÉSULTATS D'ENTREVUES**

## Fiche 1

Localité : **Baie-Johan-Beetz**

Carte(s) référence(s) : 12L/7

Source : Pierre Bourque (pêcheur de homards)

<b>Zosteraies</b>	Présentes dans la majorité des fonds de baie.
<b>Marais salés</b>	Présents dans la majorité des fonds de baie.
<b>Prairies de laminaires</b>	1 site identifié 4 km à l'est du Havre Watshishou.
<b>Frayères</b>	Éperlan: Rivière Piashti.
<b>Sites de nidification</b>	Île Gull: Goéland, eider à duvet, sterne.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Baie Pont Briand, 3 km à l'ouest du Havre Watshishou.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Havre à Chabot.
<b>Pêche blanche</b>	Rivière Piashti: Éperlan.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	n.i.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	n.i.
<b>Autres</b>	Présence de harengs juvéniles "sardine" dans la Baie Quétachou. Bagnage de canards au Lac Salé.

## Fiche 2

Localité : **Aguanish**

Carte(s) référence(s) : 12L/7, 12L/8, 12L/1

Sources : Pierre-Paul Blais (pêcheur de crabes), André Gallant (développement touristique)

<b>Zosteraies</b>	Présentes dans la majorité des fonds de baie en particulier : Baies Pontbriand et Quétachou.
<b>Marais salés</b>	Présents dans la majorité des fonds de baie.
<b>Prairies de laminaires</b>	n.i.
<b>Frayères</b>	Éperlan (présent du printemps à l'automne): Rivières Aguanus, Piashti et le ruisseau Vahtauakau. Capelan: Plage à l'est d'Aguanish.
<b>Sites de nidification</b>	Sur la majorité des îles: Eider à duvet, goéland.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	4 km à l'ouest de Baie Jalobert.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Baie Pashashibou.
<b>Pêche blanche</b>	Rivière Piashti: Éperlan.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	n.i.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	Baie Pontbriand, baie face à l'Île Michon.

## Fiche 3

Localité : **Natashquan**

Carte(s) référence(s) : 12K/1

Source : Magella Landry (développement touristique, ancien pêcheur)

<b>Zosteraies</b>	Anse du ruisseau, La Grande Baie.
<b>Marais salés</b>	Zones d'influences marines de la Rivière Natashquan.
<b>Prairies de laminaires</b>	2 sites identifiés: La Baie Landry et autour des Îles dans le secteur de Pointe au Sauvage.
<b>Frayères</b>	Éperlan: Petite Natashquan.
<b>Sites de nidification</b>	Eider à duvet: Île Pointe au Sauvage. Cormoran: Îlet Shag, Rocher Noir.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	La Grande Baie (automne).
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Mye: La Grande Baie.
<b>Pêche blanche</b>	Petite Rivière Natashquan: Éperlan.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	Petit rorqual, marsouin, épaulard (occasionnel) présents du début mai au 15 juillet.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	La Grande Baie.
<b>Autres</b>	Présence de plies juvéniles dans les herbiers à zostère. Présence d'anguilles dans la Petite Rivière Natashquan.

## Fiche 4

Localité : **Natashquan** (Pointe-Parent)

Carte(s) référence(s) : 12K/1

Source : Ronald Deraps (pêcheur)

<b>Zosteraies</b>	Au nord du détroit de Ouapîtagone.
<b>Marais salés</b>	12 km à l'ouest de la Baie CoaCoachou.
<b>Prairies de laminaires</b>	Autour des cayes du Havre Natashquan.
<b>Frayères</b>	Éperlan (présent de juin à novembre): Grande Rivière Natashquan.
<b>Sites de nidification</b>	Sterne: Île Joncas.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	n.i.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Mye: Grande Baie, Baie Landry. Buccin: À l'est de Pointe du Vieux Poste.
<b>Pêche blanche</b>	Petite Rivière Natashquan.
<b>Épaves</b>	Havre de Natashquan.
<b>Cétacés</b>	n.i.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	n.i.
<b>Autres</b>	Présence de harengs juvéniles à l'embouchure de la Grande Rivière Natashquan (automne).

## Fiche 5

Localité : **Natashquan** (Pointe-Parent)

Carte(s) référence(s) : 12K/1

Sources : Conseil de Bande des Montagnais (Mathias Mestenapéo, Grégoire Kaltush, Joseph Tettaut)

<b>Zosteraies</b>	Présentes dans la majorité des baies.
<b>Marais salés</b>	Présents dans la majorité des baies.
<b>Prairies de laminaires</b>	n.i.
<b>Frayères</b>	Éperlan: Grande Rivière Natashquan. Capelan: Anciennement sur la plage de Pointe-Parent, absent depuis l'implantation de l'usine d'épuration.
<b>Sites de nidification</b>	n.i.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	n.i.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	n.i.
<b>Pêche blanche</b>	n.i.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	n.i.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	n.i.
<b>Préoccupations</b>	Préoccupation concernant la création de parcs nuisant à la conservation des droits autochtones.

## Fiche 6

Localité : **Kégaska**

Carte(s) référence(s) : 12K/3

Sources : Comité des pêcheurs (James Jones, John Evans, Freddy Jones, Raymond Bobitt)

<b>Zosteraies</b>	Recouvrement de 50 à 75% dans la majorité des fonds de baie.
<b>Marais salés</b>	Absents.
<b>Prairies de laminaires</b>	2 sites identifiés à 25% de recouvrement: situés à 1 km au sud et à 2 km à l'ouest de l'Anse aux Huîtres.
<b>Frayères</b>	Éperlan: Rivières Kégaska, Mistassini, Musquaro et autres. Capelan: Plage à 6 km à l'ouest du Havre Kégaska, Havre Kégaska.
<b>Sites de nidification</b>	Sur la majorité des Îles: Eider à duvet, goéland, canard noir. ROM de Watshishou: Petit pingouin, macareux, marmette.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	3 km à l'ouest de l'Anse aux Huîtres.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Mye: Anse aux Huîtres, Baie Kauahinekaut.
<b>Pêche blanche</b>	Rivières Mistassini et Wolf Bay: Éperlan.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	Cachalot présent de mai à juin dans le secteur de Kégaska, marsouin présent de juin à septembre dans le secteur de Baie des Loups.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	Anse aux Huîtres et Baie Kégaska.
<b>Autres</b>	Présence de homards et de grosses poules de mer dans les herbiers à zostère.

## Fiche 7

Localité : **La Romaine**

Carte(s) référence(s) : 12K/2, 12K/1, 12K/8

Sources : Alain Guillemette (plongeur), Bertrand Guillemette (plongeur)

<b>Zosteraies</b>	Présentes dans la majorité des baies.
<b>Marais salés</b>	Présents dans la majorité des baies.
<b>Prairies de laminaires</b>	Au nord du détroit de Ouapitagone, au nord de l'Île de Ouapitagone, embouchure de la Rivière Washicoutai, Havre Mackenzie, au nord-ouest des Îlots Audubon.
<b>Frayères</b>	Éperlan: Présent dans tous les ruisseaux. Capelan: Présent, à la fin juin, dans les secteurs de l'Île des Groseillers, des Îles Kaihpanapiskat et de la Rivière Coconipi. Hareng: Havre Bluff.
<b>Sites de nidification</b>	Marmette: Secteur Étamamiou et Baie des Loups (cueillette d'œufs).
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	n.i.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Mye: Dans la majorité des baies dont: 2 km à l'ouest de la Baie Washicoutai, côté est de l'Île Tshiahkunukua. Pétoncle: 2 km à l'est du Havre Bluff, Rivière Mousquanousse, 5 km à l'ouest de la Baie Coacoachou, Baie Tertiary Shell.
<b>Pêche blanche</b>	Embouchure Rivière Olomane, Baie du Grand Ruisseau: éperlan (femelle surtout à l'embouchure de la Rivière Olomane).
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	Petit rorqual présent l'automne à 5 km à l'ouest de la Baie Coacoachou.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	n.i.
<b>Autres</b>	Présence de macareux au printemps et de guillemots à l'automne dans le secteur de La Romaine à Baie des Loups.

## Fiche 8

Localité : **La Romaine**

Carte(s) référence(s) : 12K/2, 12K/1, 12K/8

Sources : Comité des pêcheurs (Réjean Guillemette, Florent Guillemette, Gérald Guillemette)

<b>Zosteraies</b>	Présentes dans la majorité des fonds de baie ainsi qu'à l'embouchure des rivières.
<b>Marais salés</b>	Havre Mackenzie, Rivière Musquanousse.
<b>Prairies de laminaires</b>	Présentes à l'entrée des grosses rivières.
<b>Frayères</b>	Éperlan: Présent dans les ruisseaux et rivières 12 mois par année. Capelan: Présent mais ne "roule" pas. Hareng: Laitance observée et œufs sur les cages à homard dans la Baie Coacoachou.
<b>Sites de nidification</b>	Sterne Caspienne: Île des Lumières.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Rochers aux Huards, sur une plage située à 7 km à l'est du Havre Bluff, Rochers-du-Cormoran.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Myes et moules présentes dans toutes les baies.
<b>Pêche blanche</b>	Rivières Washicoutai, Olomane et Musquanousse : Éperlan et poulamon (mars-avril).
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	Présence d'épaulards et autres baleines à l'occasion.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	n.i.
<b>Autres</b>	Esturgeon capturé dans la Baie Coacoachou en 1996 et dans le secteur de l'Île des Loups.

## Fiche 9

Localité : **Chevery**

Carte(s) référence(s) : 12J/5 &amp; 12J/6, 12J/12, 12J/11

Sources : Comité des pêcheurs (Cécil Anderson, Willie-Dan Ransom, Harry Jones)

<b>Zosteraies</b>	Présentes à 100% de recouvrement sur toutes les zones grises apparaissant sur les cartes topographiques.
<b>Marais salés</b>	n.i.
<b>Prairies de laminaires</b>	À l'ouest des Îles Galibois.
<b>Frayères</b>	Éperlan: Présent dans les rivières à la Croix, Étamamiou, Nétagamiou (en aval des chutes) et dans le Havre Hamel. Description d'éperlan Lacustre. Capelan: Présent au printemps autour de la majorité des Îles, 1 site de frai identifié sur la pointe de sable à l'embouchure de la Rivière Nétagamiou. Hareng: Havre Jones et Baie Coacoachou.
<b>Sites de nidification</b>	n.i.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Présence de phoques gris dans le secteur face à Chevery de août à novembre.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Dans la majorité des baies. 1 site de pétoncles et moules identifié.
<b>Pêche blanche</b>	Sur les lacs: Éperlan.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	n.i.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	n.i.

## Fiche 10

Localité : **Chevery**

Carte(s) référence(s) : 12J/5 &amp; 12J/6, 12J/12, 12J/11

Source : Tony Chadler (plongeur)

<b>Zosteraies</b>	Présentes à 100% de recouvrement dans la majorité des fonds de baie.
<b>Marais salés</b>	Présents dans la majorité des fonds de baie.
<b>Prairies de laminaires</b>	n.i.
<b>Frayères</b>	Éperlan: Lacustre. Hareng: Pas de frai ces dernières années.
<b>Sites de nidification</b>	Présence de la marmette de Brünnich, eider à duvet et du petit pingouin sur la majorité des îles entre l'Île du Lac et l'Île Watagheistic. Présence du bec scie sur la Rivière Coconipi.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	n.i.
<b>Falaises sous-marines</b>	Secteur Tête-à-la-Baleine.
<b>Cueillette de mollusques</b>	5 sites identifiés: Baie de l'ouest, côté ouest de l'Île Watagheistic.
<b>Pêche blanche</b>	Sur les Lacs seulement.
<b>Épaves</b>	Rocher aux Cormorans, côté ouest de l'Île Watagheistic.
<b>Cétacés</b>	Présence au printemps.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	n.i.
<b>Autres</b>	Présence de homards sous les roches dans les zones de zostères. La population de pétoncles, à l'ouest de Tête à la Baleine, a été décimée en 1992.

## Fiche 11

Localité : **Chevery**

Carte(s) référence(s) : 12K/1, 12J/5 &amp; 12J/6, 12J/11, 12J/14

Sources : Richmond Monger (administrateur municipal), Daniel Monger (administrateur municipal)

<b>Zosteraies</b>	Secteur de l'Île Crescent et autres sites déjà identifiés.
<b>Marais salés</b>	Secteur de l'Île Crescent et autres sites déjà identifiés.
<b>Prairies de laminaires</b>	Secteur des Îles d'Entrée, Petit Mécatina et Galuchon.
<b>Frayères</b>	n.i.
<b>Sites de nidification</b>	Archipel des Toutes-Îles.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	n.i.
<b>Falaises sous-marines</b>	Présentes autour de l'Île du Petit Mécatina (du Havre de la Croix à l'Anse du Petit Mécatina), sur le côté nord de l'Île de la Corneille, sur le coté est de l'Île Nadeau et sur le coté ouest de l'Île Galuchon.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Sites déjà identifiés.
<b>Pêche blanche</b>	Rivière Étamamiou, Lac Gagnon: Éperlan.
<b>Épaves</b>	Présentes dans le secteur du Déroit de Ouapitagone.
<b>Cétacés</b>	n.i.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	Secteur de l'Île Crescent.
<b>Autres</b>	Éperlan présent en mars, avril dans le ruisseau et Lac Sholiaban. Poulamon est pêché en automne dans le Havre Hamel et, en hiver dans la Rivière Darby et le Lac Lafontaine. Sentier pédestre de 6 km le long du côté ouest de la Rivière Nétagamiou.
<b>Préoccupations</b>	Préoccupation concernant le projet de parc, mis en branle par le ministère de l'environnement et de la faune, couvrant le secteur compris entre l'Archipel Sainte-Marie et l'Archipel du Gros Mécatina inclusivement. La réalisation de ce projet nuirait aux activités de la pêche commerciale.

## Fiche 12

Localité : **Harrington Harbour**

Carte(s) référence(s) : 12J/5 &amp; 12J/6, 12J/11

Sources : Amy Evans (Auberge), Austin Rowsell (pêcheur de homards)

<b>Zosteraies</b>	Présentes, entre autre, dans le secteur de l'Île Crescent.
<b>Marais salés</b>	Présents, entre autre, dans le secteur de l'Île Crescent.
<b>Prairies de laminaires</b>	Présentes dans le secteur de la Baie de Salaberry.
<b>Frayères</b>	Éperlan: Ne monte pas les rivières. Capelan: 1 site identifié entre l'Île Matchiatic et les Îles Uhkaihtet. Fraierait en eau profonde sur fond sableux. Hareng: 1 site identifié dans le secteur de l'archipel de Petit Mécatina, présence d'œufs sur les cages à homard.
<b>Sites de nidification</b>	Île Sainte-Marie: Site de nidification pour macareux, petit pingouin, marmette de Troil et de Brünnich, guillemot à miroir, cormoran à aigrette et grand cormoran, mergule nain. Autres espèces observées: huart à collier, à gorge rousse et arctique, grand bec-scie, bec-scie à poitrine rousse et couronnée (occasionnel), sterne commune et arctique.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	n.i.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	2 sites identifiés.
<b>Pêche blanche</b>	Sur les lacs seulement: éperlan.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	Petit rorqual et rorqual à bosse présents tout l'été dans le secteur du Passage Aylmer. Face à Chevery petit rorqual et marsouin.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	Sanctuaire de l'Île Sainte-Marie.
<b>Autres</b>	Esturgeon de 210 cm pêché en 1995 dans le secteur des Îles Nétagamiou. Intérêt grandissant pour la pêche commerciale des grosses poules de mer.
<b>Préoccupations</b>	Braconnage et promenade sans surveillance dans le Sanctuaire de l'Île Sainte-Marie. Besoin d'une présence permanente d'un agent de conservation.

## Fiche 13

Localité : **Harrington Harbour**

Carte(s) référence(s) : 12K/1, 12J/5 &amp; 12J/6, 12J/11, 12J/14

Sources : Wilson Evans (plongeur), Kelly Bobitt (tourisme)

<b>Zosteraies</b>	Sites déjà identifiés.
<b>Marais salés</b>	Sites déjà identifiés.
<b>Prairies de laminaires</b>	Secteurs de Kégaska et de l'Île Doyle (Aylmer Sound).
<b>Frayères</b>	n.i.
<b>Sites de nidification</b>	Cormoran: Côté sud de l'Île du Lac. Sites identifiés sur l'Île Sainte-Marie. ROM: Murr Rocks.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	n.i.
<b>Falaises sous-marines</b>	Secteur sud-ouest de Harrington Harbour. Havre de la Croix (site archéologique).
<b>Cueillette de mollusques</b>	Sites déjà identifiés.
<b>Pêche blanche</b>	n.i.
<b>Épaves</b>	Rocher du Cormoran, Île aux Œufs (identifié comme étant le Queen's County 1942), Rocher Contour.
<b>Cétacés</b>	Présence de petits rorquals au large de l'Archipel Sainte-Marie (aire d'alimentation). Présence de dauphins à flancs blancs près des côtes en juin et juillet.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	Sanctuaire Sainte Marie.
<b>Autres</b>	Sites de plongée du secteur de Baie-des-Moutons: Havre Portage (substrat de rock, riche en faune aquatique), Havre Boulet (site archéologique).
<b>Préoccupations</b>	Braconnage et promenade sans surveillance dans le Sanctuaire de l'Île Sainte-Marie. Besoin d'une présence permanente d'un agent de conservation.

## Fiche 14

Localité : **Harrington Harbour**

Carte(s) référence(s) : 12J/14

Source : Paul Rowsell (secteur municipal)

<b>Zosteraies</b>	Sites déjà identifiés.
<b>Marais salés</b>	Sites déjà identifiés.
<b>Prairies de laminaires</b>	n.i.
<b>Frayères</b>	n.i.
<b>Sites de nidification</b>	Sites déjà identifiés.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	n.i.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Lac Katshipuht: mort des pétoncles, retour graduel.
<b>Pêche blanche</b>	Baie de Sholiaban: Éperlan.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	n.i.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	Sanctuaire Sainte-Marie.
<b>Préoccupations</b>	Préoccupations concernant le braconnage (cueillette d'œufs et chasse) dans le Sanctuaire Sainte-Marie

## Fiche 15

Localité : **Tête à la Baleine**

Carte(s) référence(s) : 12J15, 12J14, 12J11

Sources : Membres du comité des pêcheurs (Gaétan Monger, Felix Monger, Michel Marcoux, Léopold Marcoux)

<b>Zosteraies</b>	Baie Plate et secteur à l'ouest de celle-ci, Ruisseau Sholiaban, secteur nord de l'Île à la Chasse, embouchure de la Rivière du Petit Mécatina. Recouvrement variable selon les années.
<b>Marais salés</b>	Dans les mêmes secteurs que la zostère.
<b>Prairies de laminaires</b>	Havre de la Tête-à-la-Baleine, Baie de Salaberry, Passe Eastern, chenal à l'ouest de l'Île du Grand Rigolet Est.
<b>Frayères</b>	Éperlan: Rivière "de l'Ouest" (Tête-à-la-Baleine), Ruisseau Sholiaban. Capelan: 2 sites identifiés dans l'Archipel du Gros Mécatina. Espèce peu présente. Hareng: 1 site identifié au nord d'Harrington Harbour. Pas d'observation de frai depuis plusieurs années. Espèce peu présente.
<b>Sites de nidification</b>	Sterne: 1 site identifié dans l'Archipel du Gros Mécatina. Macareux, guillemot: Île aux Trois Collines. Plusieurs espèces sur l'Île Cliff (ROM).
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Phoque gris. 2 sites identifiés: Pointe Antrobus, secteur nord-ouest du Récif Élizabeth.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Présence de moules dans la majorité des anses. Plusieurs sites identifiés pour les myes dans l'Archipel du Gros Mécatina.
<b>Pêche blanche</b>	Éperlan: Ruisseau Sholiaban, Lac du Gros Mécatina (eau saumâtre), côté ouest Île Dickson.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	Présence de petits rorquals dans le secteur de l'Île de la Tête-à-la-Baleine et de l'Île Kanty.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	n.i.
<b>Autres</b>	Il y a plus de 12 ans l'esturgeon était capturé de façon accidentelle dans les pêches à saumon de la Rivière du Petit Mécatina.

## Fiche 16

Localité : **Tête à la Baleine**

Carte(s) référence(s) : 12J11

Sources : Tourisme Toutes-Îles (Nicole Monger, Alberte Marcoux, Lisette Guillemette, Oscar Marcoux)

<b>Zosteriaies</b>	Présentes dans la majorité des baies dont: Secteur entre l'Île à la Chasse et l'Île de la Baie Plate, secteur l'Île Crescent. 2 sites réfutés.
<b>Marais salés</b>	Sites déjà identifiés.
<b>Prairies de laminaires</b>	Présentes autour des Îles de l'Archipel du Gros Mécatina. Pas de secteur précis identifié.
<b>Frayères</b>	Éperlan: Rivière de "l'Est" et "de l'Ouest" (Tête à la Baleine), Ruisseau Sholiaban. Capelan: Présence irrégulière. Rocher Fin, Baie des Rochers, secteur nord Île Galuchon, Secteur sud Île Dickson. Hareng: Frayait dans la Baie des Rochers.
<b>Sites de nidification</b>	Eider: Secteur à l'est du Grand Rigolet Est. Marmette: Secteur au sud de Baie des Moutons, Murr Island (ROM).
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Phoque gris: Rocher Bold.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Moule: 2 sites identifiés.
<b>Pêche blanche</b>	Ruisseau Sholiaban: Truite et éperlan.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	Présents avec le capelan et le hareng.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	Île Crescent, Îles Sainte-Marie.
<b>Autres</b>	Fossiles à l'embouchure de la Rivière du Petit Mécatina.
<b>Préoccupations</b>	Chasse printanière, cueillette d'œufs et chasse durant la période de nidification dans l'Archipel du Gros Mécatina. Besoin de sensibilisation.

## Fiche 17

Localité : **Baie-des-Moutons**

Carte(s) référence(s) : 12J\14, 12J\11

Source : Comité des pêcheurs (Clyde Bobitt)

<b>Zosteraies</b>	Ruisseau Sholiaban. Quelques sites confirmés ou réfutés.
<b>Marais salés</b>	Quelques sites identifiés.
<b>Prairies de laminaires</b>	Laminaire criblée: Baie des Moutons, 3 sites identifiés dans le secteur du Havre de Tête-à-la-Baleine. Secteurs de pêche pour le gros Poulpe de mer.
<b>Frayères</b>	Éperlan: Ruisseau Sholiaban. Capelan: 1 site identifié. Absent depuis 3 ou 4 ans. Hareng: Pas de frai observé ni sur l'eau ni sur les cages à homard.
<b>Sites de nidification</b>	n.i.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Phoque gris et commun présents partout dans le secteur du Havre de Tête-à-la-Baleine.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Moule: 2 sites identifiés.
<b>Pêche blanche</b>	Ruisseau Sholiaban: éperlan (aussi pêché à l'automne à l'épuisette). Embouchure de la Rivière du Gros Mécatina: éperlan. Lac Sholiaban et Lac Pomerleau: truite et éperlan.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	Présence de petits rorquals et de cachalots dans le secteur ouest de l'Île Entrance
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	Baie du Portage.

## Fiche 18

Localité : **La Tabatière**

Carte(s) référence(s) : 12J\15, 12J\14, 120\2

Source : Thomas McKinnon (plongeur)

<b>Zosteraiés</b>	Sites à fort recouvrement: Baie Lessard, Clay Cove (à l'est de l'Anse de l'Argile). Sites à faible recouvrement: Baie des Ha! Ha!, Ruisseau Pagachou.
<b>Marais salés</b>	Présents dans les mêmes secteurs que la zostère.
<b>Prairies de laminaires</b>	Laminaire criblée: Passage de l'Indien, MacKinnon Passage, Havre aux Poissons, Pte du Sorcier.
<b>Frayères</b>	Éperlan: Ruisseau Pagachou. Capelan: Absent depuis plus de 5 ans. Anciens sites identifiés: plage The Sands, secteur Île de Brador.
<b>Sites de nidification</b>	Guillemot: Petit Île Godin. Goéland: Île aux Trois Collines Sterne: Île de Brador. ROM du Gros Mécatina: Guillemot, macareux, marmette. Baie des Ha! Ha!: Eider, huart, canard noir.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Baie de Kécarpoui, Baie des Ha!Ha!
<b>Falaises sous-marines</b>	Passage MacKinnon.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Mye et moule: Anse Schooner, Baie Lessard, Baie de la Terre, secteur Havre aux Poissons.
<b>Pêche blanche</b>	Ruisseau Pagachou, Lac Monger: éperlan, truite et poulamon.
<b>Épaves</b>	Anse Schooner, La Tabatière.
<b>Cétacés</b>	Présence de petits rorquals.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	Clay Cove (à l'est de l'Anse à l'Argile).
<b>Autres</b>	Saumoneaux dans la Rivière Kécarpoui.
<b>Préoccupations</b>	Absence de passe migratoire sur la Rivière des Ha!Ha!. Le canal de déversement du Lac Robertson créé des fosses dans lesquelles les truites et les saumons se font prendre lors de l'assèchement du canal. Crainte d'installation d'une pourvoirie sur la Rivière Kécarpoui.

## Fiche 19

Localité : **La Tabatière**

Carte(s) référence(s) : 12J\15, 12J\14, 120\2

Source : Jamy Robertson (développement touristique)

<b>Zosteraies</b>	Présence sporadique dans la majorité des fonds de baie dont l'Anse Guillemette et Shoal Bay. Site à fort recouvrement: Baie des Ha!Ha!
<b>Marais salés</b>	Absents.
<b>Prairies de laminaires</b>	Laminaire criblée: 2 sites identifiés.
<b>Frayères</b>	Capelan: Plage The Sands, secteur Île de Brador.
<b>Sites de nidification</b>	Macareux: Îles des Trois Collines, Île Plate. Eider: Dispersé sur la majorité des Îles de la Baie des Ha!Ha!, plus particulièrement sur l'Île aux Outardes. Guillemot: Île aux Huards, Île Cormandière, Île Godin, Île Caribou. Sterne: Île Percey, Île aux Cèdres.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Phoque à capuchon: Anse Schooner, Île Blue, secteur Île de Brador, Baie des Ha!Ha!
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Moule: Havre au Boulet, Anse Guillemette, Charle's Bay. Mye: Anse Seal, Baie de la Terre.
<b>Pêche blanche</b>	Lac du Gros Mécatina: éperlan, truite, poulamon.
<b>Épaves</b>	Anse Schooner, La Tabatière.
<b>Cétacés</b>	Présence plus ou moins régulière de petits rorquals, rorquals à bosses, dauphins et marsouins dans les secteurs de l'Île du Gros Mécatina et du Lac Salé.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	Baie des Ha!Ha!
<b>Autres</b>	Présence de saumons et truites dans les fosses de la Rivière des Ha!Ha!
<b>Préoccupations</b>	Les truites sortent du Lac Robertson par le canal de déversement.

## Fiche 20

Localité : **La Tabatière**

Carte(s) référence(s) : 12J15, 12J14, 12J11, 1202

Sources : Paul Nadeau (directeur comité des pêcheurs), Frank Collier (biologiste)

<b>Zosteraies</b>	Présentes entre l'Île Crescent et l'Île du Grand Rigolet Est (Tête-à-la-Baleine).
<b>Marais salés</b>	Présents en bande de 10 à 15 mètres de largeur dans le secteur de l'Île Crescent et de la Baie Plate. Présents aussi à l'embouchure de la Rivière Saint-Augustin.
<b>Prairies de laminaires</b>	Possible dans le secteur de la Baie "de l'Est" (Tête-à-la-Baleine).
<b>Frayères</b>	Capelan: Plage The Sands.
<b>Sites de nidification</b>	Canard marin: secteur de l'Île Jacobs.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Phoque du Groenland: Île Jacobs. Phoque Gris: Baie de Salaberry.
<b>Falaises sous-marines</b>	1 site identifié.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Moule: Anse Schooner, secteur nord de l'Île Fecteau, et la majorité des baies du secteur de Tête-à-la-Baleine. Pétoncle: Quelques sites identifiés dont certains de pêche commerciale. Bigorneau: 2 sites identifiés dans le secteur de Tête-à-la-Baleine.
<b>Pêche blanche</b>	Ruisseau Sholiaban: Éperlan et omble de fontaine. Ruisseau Pagachou: Truite mouchetée, éperlan. Baie de Saint-Augustin: Éperlan.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	Présence de petits rorquals, surtout au mois d'août, dans le secteur du Havre aux Poissons et le secteur sud de l'Île du Gros Mécatina.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	Plage The Sands, Île du Gros Mécatina, secteur Île Salé.
<b>Autres</b>	Saumon: Rivière Kécarpoui, 2 sites de pêche commerciale identifiés. Oursin: 1 site identifié. Homard: 2 sites identifiés. Lançon: 1 site identifié. Potentiel d'aquaculture dans le secteur nord de la Baie des Ha! Ha!
<b>Préoccupations</b>	Intolérance face aux décisions qui sont prises sans la concertation des gens du milieu.

## Fiche 21

Localité : **La Tabatière**

Carte(s) référence(s) : 12J\15, 12J\14, 12O\2

Sources : Comité des pêcheurs (Craig Jones, Richmond Gallichon)

<b>Zosteraiés</b>	Présentes dans la Baie des Ha! Ha!, Shoal Bay, Anse Bastien. Autres sites identifiés, confirmés ou réfutés.
<b>Marais salés</b>	Quelques sites identifiés. Pas de présence marquée.
<b>Prairies de laminaires</b>	Laminaire criblée: Passage de l'Indien, Baie Querry, secteur sud du Rocher Quail.
<b>Frayères</b>	Capelan: Île du Gros Mécatina, Plage The Sands, Île Fecteau, Lac Monger (eau salée), Pte de la Grace, Lac Salé, secteur sud de Pte Seal. Moins fréquent depuis plusieurs années. Fraie parfois en eau profonde.
<b>Sites de nidification</b>	Goéland: Île Fecteau. Macareux et mouette: Île aux Trois Collines. Guillemot: Îles aux Outardes, Îlet Guet. Sterne: Île Buffitt. Baie des Ha! Ha!: Eider et autres canards marins. Archipel de Kécarpoui: Plusieurs espèces.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Phoque gris: Double Hill, Rocher Quail, Rocher aux Marmettes. Quelques phoques communs observés dans la Baie des Ha! Ha!
<b>Falaises sous-marines</b>	Présentes à plusieurs endroits. 4 sites identifiés.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Moule: Baie Querry, secteur nord Île Fecteau. Mye: Présente dans la majorité des baies.
<b>Pêche blanche</b>	Pratiquée sur plusieurs Lacs. Capture de poissons blancs.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	Présence régulière de petits rorquals. Le cachalot est présent au printemps dans le secteur au sud de l'Île Plate.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	n.i.
<b>Autres</b>	Présence de truites dans tous les lacs. Observation occasionnelle de tortues Luth dans le secteur au sud de la carte 12J\11 et au large du village de La Tabatière.

## Fiche 22

Localité : **Saint-Augustin**

Carte(s) référence(s) : 12O\1, 12O\2, 12O\7, 12O\8

Source : Comité des pêcheurs (Henry Driscoll, Léo McKinnon, Clyde Lavallée (plongeur), Shelly Lavallée)

<b>Zosteraies</b>	Présence à l'embouchure des ruisseaux. Quelques sites identifiés: Havre Bayfield, Baie de Saint-Augustin, Baie de Oies, Havre de l'Aigle.
<b>Marais salés</b>	Baie de Saint-Augustin.
<b>Prairies de laminaires</b>	Les deux espèces sont présentes. Laminaire criblée: présente en général autour des cayes à l'extérieur des Rigolets (secteur de pêche pour le gros poulpe de mer).
<b>Frayères</b>	Éperlan: Ruisseau Pagachou. Capelan: Île Sandy, Île Marsal. Présence irrégulière depuis ~ 5 ans. Hareng: Pas de frai observé. Absent depuis ~ 4ans.
<b>Sites de nidification</b>	Archipel Kécarpoui: eider, canard noir, guillemot et goéland.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Phoque commun vu régulièrement dans le secteur de l'Archipel de Saint-Augustin et de l'Île du Petit Rigolet. Également vu dans la Rivière Saint-Augustin à 80 km de l'embouchure.
<b>Falaises sous-marines</b>	Présentes surtout à l'est de la Baie de Jacques Cartier.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Moule: Havre de l'Aigle. Mye: Havre Bayfield et dans la majorité des anses glaiseuses. Pétoncle: Dans les secteurs à l'extérieur des Rigolets, de la Baie de Jacques Cartier et de Île du Petit Rigolet.
<b>Pêche blanche</b>	Éperlan: Ruisseau Pagachou, Baie Saint-Augustin. Truite: Rivière Coxipi, Rivière Saint-Augustin (à l'embouchure de la Rivière Saint-Augustin Nord-Ouest).
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	Petit rorqual présent dans le secteur de la Grande Passe. Cachalot présent au mois d'août au large de Saint-Augustin.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	Baie de Saint-Augustin, Île Bayfield.
<b>Autres</b>	Éperlan présent en août dans le secteur du Petit Rigolet.
<b>Préoccupations</b>	Braconnage de homards et saumons (Rivière Saint-Augustin). Pétoncle pêché en excès. Nécessité d'une présence permanente d'un agent de conservation.

## Fiche 23

Localité : **Vieux Fort**

Carte(s) référence(s) : 12P\6, 12P\5

Source : Dwight Bilodeau (développement touristique)

<b>Zosteriaies</b>	Absence de végétation dans les baies.
<b>Marais salés</b>	Absence de végétation dans les baies.
<b>Prairies de laminaires</b>	n.i.
<b>Frayères</b>	Capelan: Île Verte, Anse Vieux Fort, Île Vieux Fort, Île Bilodeau. Absent depuis 4 ou 5 ans. Hareng: Fraie au large. Moins présent depuis ~ 10 ans.
<b>Sites de nidification</b>	Île Lizotte: Goéland. Île Mermette: Plusieurs espèces. Île aux Chiens: Sterne. Eider Island: Pas d'espèce identifiée.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Phoques pas très présents.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Moule: Présente partout. Mye: Baie des Cinq Lieux, Baie au Saumon, baies des îles Verte et Bilodeau.
<b>Pêche blanche</b>	Sur plusieurs lacs: Éperlan, truite.
<b>Épaves</b>	Secteur Île Vieux Fort, Îles aux Chiens.
<b>Cétacés</b>	Petit rorqual présent à 5 km au large des Îles. Marsouin présent près de la côte.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	Îles aux Chiens.
<b>Autres</b>	Éperlan et hareng juvénile capturés dans les pêches à capelan. Bon secteur pour le homard.
<b>Préoccupations</b>	La construction croissante de chalets sur les Îles et la présence d'animaux domestiques nuisent à la nidification des oiseaux. Les plongeurs nuisent à la conservation des ressources naturelles et historiques. Pollution autour des Îles. Besoin de sensibilisation via programme scolaire.

## Fiche 24

Localité : **Rivière Saint-Paul**

Carte(s) référence(s) : 12P\12, 12P\6, 12P\5

Sources : Membres du comité des pêcheurs (Pierce Nadeau, Norman Keats, Donald Keats, William Roberts, Reginald Buckle)

<b>Zosteraiés</b>	Baie au Saumon, Pte sud de l'Île des Esquimaux, Big Duck Island, Lac Salé, Bay Island, McCallum Cove, Anse Deep Cove, Baie des Belles Amours.
<b>Marais salés</b>	Baie au Saumon, Wabby Island, Île de la Demoiselle.
<b>Prairies de laminaires</b>	Laminaire: Présente à des profondeurs de 18 à 30 mètres dans le secteur à l'est de l'Île de la Baleine. Laminaire criblée: Présente dans le secteur ouest de l'Île de la Demoiselle.
<b>Frayères</b>	Capelan: Absent depuis une dizaine d'années; frayait sur toutes les plages du secteur. Hareng: À l'est de l'Île à la Baleine, secteur de Bonne Espérance, Passage Job's (présence d'œufs sur les cages à homard).
<b>Sites de nidification</b>	Goéland et canard noir: Sur les Îles Goddedard, de la Demoiselle, vieux Fort, à la Baleine, Cove et Tent. Sterne: Présente sur les cayes en général. Guillemot: Présent sur les îles: Bulman, de la Baleine, du Lion, Spread et Bar. Eider: très peu présent.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Phoque commun: Présent dans le secteur de l'Île des Esquimaux. Mise bas en juin sur les plages à l'embouchure de la Rivière Saint-Paul.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Moule: Keats Pte, Passage Champlain (moule géante). Mye: Présente dans la majorité des baies dont: Baie au Saumon, secteur nord de l'Île de la Demoiselle et de la Grande Île, West Channel. Bigorneau: Présent dans les secteurs exposés aux courants marins dont : Eastern, Entrance, secteur ouest de l'Île de la Demoiselle.
<b>Pêche blanche</b>	Rivière Saint-Paul: truite et éperlan.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	Petit rorqual présent dans les baies. Rorqual à bosse et orque aperçus dans la Baie des Esquimaux.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	n.i.
<b>Autres</b>	Présence de grosses poules de mer juvéniles dans le Passage Champlain. Présence de moules juvéniles dans le canal de la Rivière Saint-Paul. Potentiel archéologique de la région.
<b>Préoccupations</b>	Chasse à la sauvagine hors saison. Pêche illégale sur les lacs. Besoin d'une présence accrue des agents de la conservation. Les immersions en mer sur la voie maritime affectent la qualité de l'environnement. La disparition du capelan entraîne l'absence de baleines et par conséquent, l'attrait touristique de la région est affecté.

## Fiche 25

Localité : **Middle Bay**

Carte(s) référence(s) : 12P\6, 12P\5

Sources : Membres du comité des pêcheurs (Hollis Lavallée, Eric Lavallée, Daniel Buckle, William Lavallée, Mario Buckle, Anthony Buckle, Marcel Hobbs, Edward Lavallée)

<b>Zosteraies</b>	Baie au Saumon, Anse Giguère.
<b>Marais salés</b>	n.i.
<b>Prairies de laminaires</b>	Laminaire criblée: Secteur de l'Île Verte, côté ouest Rocher Flat, Baies des Belles Amours, Western Passage.
<b>Frayères</b>	Éperlan: Absent. Capelan: Baie du Milieu, secteur ouest de la Baie Brador, Western Passage, Pointe des Cinq Lieues. Hareng: Pas de frai observé.
<b>Sites de nidification</b>	Macareux: Île Verte. Sterne: Rocher Flat, secteur est de la Pointe Blanche, Pointe Rocheuse. ROM de la Baie de Brador.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Phoque présent partout.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Moule: Anse de l'Isthme, Baie des Cinq Lieues, secteur nord de l'Île du Bassin. Mye: Baie au Saumon, Anse de l'Isthme, Havre des Belles Amours, Deep Cove. Pétoncle géant: Baie au Saumon, Baie de Bonne Espérance. Buccin: Pêché sous la glace dans la Baie du Mil.
<b>Pêche blanche</b>	Sur les lacs seulement: truite.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	Présence de petits rorquals près de la côte et de rorquals à bosses et rorquals bleus plus au large.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	n.i.
<b>Autres</b>	Présence d'œufs sur les laminaires criblées dans le secteur de Middle Baie.

## Fiche 26

Localité : **Brador**

Carte(s) référence(s) : 12P\6, 12P\5

Sources : Membres du comité des pêcheurs (Freddy Etheridge, Clifford Hart, Sam Hobbs, Harry Etheridge, Jody Etheridge, Delbert Etheridge, Ivan Etheridge, Ross Fequet)

<b>Zosteraies</b>	Baie de Brador (bon recouvrement sur une bande de 10 mètres), Anse aux Moustiques. Selon les gens du comité, il n'y aurait pas de zostères dans la Baie des Belles Amours ni dans l'Anse aux Canards (contrairement au dire des autres).
<b>Marais salés</b>	North cove.
<b>Prairies de laminaires</b>	Secteur sud de l'Île du Bassin et de l'Île aux Perroquets. Secteur sud-ouest de l'Île aux Perroquets sur un haut fond.
<b>Frayères</b>	Capelan: Fraie dans la majorité des baies dont l'Anse des Dunes et Pte Jones. Moins présent depuis 10 ans. Hareng: Présence d'œufs au mois de juillet sur les cages à crabe à des profondeurs de 15 mètres. Grosse Poule de mer : Secteurs de l'Île du Bassin, Rocher Flat et Baie de Brador.
<b>Sites de nidification</b>	Sterne: Île Longue. Goéland: Île du Bassin, Île au Bois.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Dans la Rivière Saint-Paul.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Moule: Anse aux Moustiques, Île du Bassin. Mye: Anse Deep Cove, Baie de Brador, Anse de l'Isthme, Havre des Belles Amours.
<b>Pêche blanche</b>	Anse au Moustique: Éperlan (avril, mai). Lac à la Truite: Truite, éperlan.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	Orque et Cachalot de passage en mai et octobre.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	Île du Bassin.
<b>Préoccupations</b>	Nécessité d'accroître la protection des ressources dans la Baie de Brador. Besoin d'effectuer un nettoyage sur les Îles. Crainte des effets de la pollution provenant des grandes villes situées en amont.

## Fiche 27

Localité : **Lourdes-de-Blanc-Sablon**

Carte(s) référence(s) : 12P\6, 12P\5

Sources : Membres du comité des pêcheurs (Jean-Richard Joncas, Jean-François Beaudouin, Robert Beaudouin, Joseph Labadi, Yves Joncas)

<b>Zosteraies</b>	Baie de Bonne Espérance, Passage Champlain.
<b>Marais salés</b>	n.i.
<b>Prairies de laminaires</b>	Laminaire: Dans le secteur entre la côte et l'Île au Bois. Laminaire criblée: Secteur sud de l'Anse de l'Hôpital, secteur ouest de l'Île du Bassin (pêcheurs pas en accord avec cette information).
<b>Frayères</b>	Capelan: Dans la majorité des anses dont: Anse des Dunes, Anse aux Canards, Anse Louis, Pte Jones, Anse Lazy. Éperlan: Ruisseau Lac Smelt. Hareng: Présence d'œufs sur les filets de pêche en juillet.. Pas de laitance observée. Moins présent depuis quelques années. Grosse poule de mer : Secteur sud de l'Île du Bassin, Baie de Brador en général, l'Anse des Dunes.
<b>Sites de nidification</b>	Petit pingouin, macareux, sterne et marmette sont présents pendant la période de nidification sur différentes Îles: Île au Bois, Île Verte, Île Bulman et Île du Bassin. Le nombre de marmettes est en augmentation.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Le phoque gris est présent partout mais n'est pas observé en concentration. Il a été aperçu dans la Rivière Saint-Paul, à 120 km de l'embouchure.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Moule: Dans la majorité des anses rocheuses. Mye: Anse du Bateau, Deep Cove, Anse Sud-Ouest de l'Île Verte (juvénile), Anse Hudson, Anse aux Canards.
<b>Pêche blanche</b>	Anse aux Moustiques: Éperlan, morue, poulamon.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	Rorqual à bosse, rorqual bleu, petit rorqual, cachalot, marsouin et dauphin présents dans le secteur surtout durant la période des mois d'août à novembre.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	n.i.
<b>Autres</b>	Lançon présent entre les Îles au Bois et Verte.
<b>Préoccupations</b>	Braconnage par les plongeurs. Besoin d'intensifier la patrouille par les agents de pêche et d'avoir des lois plus sévères (comparables à celle du ministère de la faune). Inefficacité du 1-800-braconnage.

## Fiche 28

Localité : **Lourdes-de-Blanc-Sablon**

Carte(s) référence(s) : 12P\6

Sources : Carl Dobbin (développement patrimoine historique), Gaétan Jones (géographe)

<b>Zosteraies</b>	Les Barachois, Anse à l'Isthme, Anse aux Canards, Anse Deep Cove, secteur compris entre l'Île Sam et l'Anse Louis.
<b>Marais salés</b>	Anse à l'Isthme, secteur entre l'Anse aux Moustiques et l'Anse Deep Cove.
<b>Prairies de laminaires</b>	S'accumulent (arrachées) en grande quantité le long de la côte.
<b>Frayères</b>	Capelan: Anse des Dunes, Pte Jones, Anse aux Cailloux, Anse Lazy, Havre Job's Room, Anse Morel.
<b>Sites de nidification</b>	Île au Bois: Goéland Présence de la marmette, macareux et du petit pingouin pendant la période de nidification. Secteur précis non identifié.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Les phoques sont de passage seulement, au printemps et à l'automne.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Moule: Secteur sud de l'Anse des Dunes et de l'Île du Bassin, Anse de l'Isthme. Mye: Les Barachois (non comestibles), Anse Deep Cove, Anse aux Canards, Anse de l'Isthme, Baie des Belles Amours, Baie au Saumon, Baie des Cinq Lieues.
<b>Pêche blanche</b>	Truite pêchée dans les Lacs à la Truite (un peu d'éperlans), à Bouleaux, Smelt, Carré et Long.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	Présents partout.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	n.i.
<b>Autres</b>	Élevage de la moule bleue dans l'Anse des Belles Amours. Plantes rares identifiées par le MEF en 1995 (Pierre Morisset). L'Île au Bois ainsi que le secteur terrestre compris entre l'Anse Morel et la route 138 sont classés comme des biens culturels.
<b>Préoccupations</b>	Les décisions sont prises par les hauts dirigeants sans la concertation du milieu. Crainte face à l'exploitation de carrières. Besoin de sensibilisation du milieu.

## Fiche 29

Localité : **Lourdes-de-Blanc-Sablon**

Carte(s) référence(s) : 12P\6, 12P\5

Sources : Terry Beaudouin (agent de conservation), Carmen Leblanc (plongeur)

<b>Zosteriaies</b>	Les Barachois, embouchure de la Rivière Blanc Sablon, Anse Deep Cove, Baie au Saumon.
<b>Marais salés</b>	Anse Deep Cove.
<b>Prairies de laminaires</b>	Les deux espèces sont présentes.
<b>Frayères</b>	Éperlan: Absent. Capelan: Côté ouest du quai de Blanc Sablon, Anse des Dunes, Pte Jones.
<b>Sites de nidification</b>	Macareux: Île Verte, Île aux Perroquets (ROM). Goéland: Secteur ouest de l'Île au Bois, Île Verte. Sterne: Baie de Brador. Marmette: ROM . Île du Bassin: Goéland, sterne.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	n.i.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Moule: Île du Bassin, Anse de l'Isthme, Baie des Cinq Lieues. Mye: Anse Deep Cove, Havre des Belles Amours, Baie au Saumon.
<b>Pêche blanche</b>	Lacs au Bouleau, au Petit Bouleau et à la Truite: Omble de fontaine, éperlan (peu).
<b>Épaves</b>	1 site identifié.
<b>Cétacés</b>	Secteur de l'Île Verte: Rorqual à bosse, marsouin, poursie, dauphin.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	Anse aux Moustiques, Île Vert.
<b>Autres</b>	Élevage de moules bleues dans l'Anse des Belles Amours.
<b>Préoccupations</b>	Manque de continuité dans les projets de mise en valeur du secteur.

## Fiche 30

Localité : **Lourdes-de-Blanc-Sablon**

Carte(s) référence(s) : 12P\6, 12P\5

Source : Daniel Perron (agent des pêches)

<b>Zosteraies</b>	Anse aux Moustiques.
<b>Marais salés</b>	Baie au Saumon, Anse Deep Cove.
<b>Prairies de laminaires</b>	Accumulation dans l'Anse aux Dunes après les tempêtes.
<b>Frayères</b>	Capelan: Anse aux Dunes, Baie de Blanc Sablon. Gros frai en 1998. Éperlan: Possiblement dans la Rivière Brador Est, Rivière Blanc Sablon et dans le ruisseau de la Baie de Brador.
<b>Sites de nidification</b>	Secteur de la Pte Lazy à la Pte au Petit Havre: Pluvier à collier et bruant. Île du Paresseux: Sterne Pierregarin, sterne arctique, possiblement sterne caspienne. Dans la Baie Brador en général: Guillemot à miroir, macareux, petit pingouin.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Présence de phoques gris et du goéland.
<b>Falaises sous-marines</b>	n.i.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Moule: Anse Deep Cove. Mye: Anse Deep Cove, Anse aux Canards, secteur de l'Île du Bassin, Baie du Vieux Fort, Baie des Cinq Lieues, Pte Peak.
<b>Pêche blanche</b>	Lac à la Truite: Truite et un peu d'éperlans.
<b>Épaves</b>	n.i.
<b>Cétacés</b>	Rorqual à bosse présent dans le secteur de l'Anse aux Cailloux de la fin juin à la fin octobre. Petit Rorqual: Présent partout. Rorqual commun: Au large. Épaulard: Présence régulière. Dauphin à nez blanc et à flanc blanc présent au large des Îles. Marsouin: Occasionnel.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	Les Barachois, La Longue Pointe.
<b>Autres</b>	Limicole présent en automne dans les secteurs de Brador jusqu'à Pte à la Barque, Pte à la Chasse et Les Barachois.
<b>Préoccupations</b>	Besoin de protection accru des ressources. Pénurie d'agents dans l'application des lois. Crainte face au développement éventuel du secteur de l'Anse Lazy et du remblayage des Barachois.

## Fiche 31

Localité : **Blanc-Sablon**

Carte(s) référence(s) : 12P\6

Sources : Membres du comité de pêcheurs (Victor Letemplier, Riley Lavallée, Claude Lavallée, Lewis Letto)

<b>Zosteraies</b>	Embouchure Rivière Blanc Sablon.
<b>Marais salés</b>	n.i.
<b>Prairies de laminaires</b>	Les deux espèces sont présentes le long de la côte et autour des Îles.
<b>Frayères</b>	Capelan: Anse des Dunes, Havre Job's, Pte Morel, Anse Morel. Présence irrégulière depuis 10 ans. Hareng : Secteur sud de l'Île au Bois. Grosse Poule de Mer: Baie de Blanc Sablon. Éperlan: absent.
<b>Sites de nidification</b>	Île au Bois: Goéland. ROM: Macareux, sterne, guillemot, goéland.
<b>Échoueries (pinnipèdes)</b>	Les phoques sont peu présents sur les Îles ou les cayes mais sont vus en abondance. Harp seal: Secteur de l'Île Verte. Phoque commun: Secteur de la Baie de Blanc Sablon.
<b>Falaises sous-marines</b>	Secteur est de l'Île au Bois.
<b>Cueillette de mollusques</b>	Moule: Baie de Brador, Baie des Belles Amours, Anse Morel.
<b>Pêche blanche</b>	Truite pêchée sur la majorité des Lacs.
<b>Épaves</b>	Embouchure Rivière Blanc Sablon, 2 à l'Anse au Clair (Labrador).
<b>Cétacés</b>	Rorqual à bosse: Secteur de l'Île Verte.
<b>Sites d'intérêts particuliers</b>	n.i.
<b>Autres</b>	Présence de plies dans le secteur de la Pte de l'Ouest. Tortue Luth observée à environ 8 km au sud de l'Île Verte. Présence de morues autour des îles.
<b>Préoccupations</b>	Mauvaise odeur causée par les débris marins accumulés dans Les Barachois. Désir de faire remblayer le secteur.

**ANNEXE V**  
**LEXIQUE**

**Anadrome** : Qualifie un poisson qui remonte de la mer vers les eaux douces pour se reproduire.

**Coordonnées géographiques standard** : Corresponds au système de positionnement géographique constitué des intersections que forment les parallèles et les méridiens. Les coordonnées sont exprimées en degrés, minutes et secondes.

**Côte** : Zone continentale qui s'étend de la ligne des plus basses mers à la limite d'influence de la mer vers l'intérieur des terres.

**Dulcicole** : Qualifie un poisson qui vit exclusivement en eau douce.

**Échouerie** : Endroit où les pinnipèdes vont s'échouer. Généralement le long du littoral.

**Estran** : Espace littoral compris entre les plus hautes et les plus basses eaux.

**Ferme maricole** : Endroit dédié à l'aquaculture.

**Filet maillant** : Filet à larges mailles servant à capturer des poissons.

**Flèche littorale** : Accumulation littorale de terre ou de sable, de forme allongée et disposée parallèlement à la côte.

**Herbaciaie salée** : Prairie d'herbe qui est submergée à marée haute.

**Laitance** : Sperme de poisson

**Littoral** : Se dit de l'espace situé dans la zone de battement des marées ainsi que de terrains qui bordent les rivages marins.

**Marais salé** : Milieu humide caractérisé par la dominance de végétation herbacée émergente qui est inondé périodiquement par les marées.

**Péninsule** : Avancée d'une masse de terre d'étendue variable dans la mer, rattachée au continent par une étroite bande de terre.

**Rivage côtier** : Bande de terre soumise à l'action des vagues et des marées.

**Supralittoral** : Étage du littoral situé au-dessus du niveau de la pleine mer

**Tombolo** : Flèche de sable ou de gravier reliant deux îles entre elles ou une île avec la terre ferme.

**Zosteraie** : Prairie sous-marine constituée de zostères (plantes).